DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

BOLUDA LE HAVRE

F-IDENTIF

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 368500708 Code activité (NAF) 5222Z

Désignation et adresse du déclarant :

SASU BOLUDA LE HAVRE

0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL

LE HAVRE 76600

Téléphone

ÉVENEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant ☐

CERTIFIES CONFORMES EN DATE DU 30 JUIN 2023

DocuSigned by:
Laurent Menager
227D161935E5456...

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Date d'édition 25/04/2023

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

BOLUDA LE HAVRE

F_BI_RN_IS

Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 368500708 Code activité (NAF) 5222Z

Désignation et adresse

SASU BOLUDA LE HAVRE

0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL

LE HAVRE 76600

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)	IS1
Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal :	RN
Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)	IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2022	
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2022	
Durée de l'exercice ou période N :	12	
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1	31/12/2021	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Durée de l'exercice ou période N-1 :	12	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Date limite de dépot de la déclaration :	30/04/2023	

Date d'édition 25/04/2023

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : ROUTE DU MOLE CENTRAL 76600 LE HAVRE

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2022 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	46 474,99	AG	46 474,99		
	Fonds commercial (1)	AH	15 244,90	AI		15 244,90	15 244,90
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	38 673,30	AQ	14 162,19	24 511,11	2 656,57
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	316 151,25	AS	252 559,22	63 592,03	80 660,04
	Autres immobilisations corporelles	AT	56 435,93	AU	51 984,12	4 451,81	5 838,99
	Immobilisations en cours	AV	3 324,82	AW		3 324,82	11 670,00
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	2 000,00	CV		2 000,00	2 000,00
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières	BH	1 461 344,30	BI		1 461 344,30	1 102 042,97
	TOTAL (II)	BJ	1 939 649,49	BK	365 180,52	1 574 468,97	1 220 113,47
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	619 132,22	BM		619 132,22	385 750,78
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commar	BV	6 032,68	BW		6 032,68	49 807,56
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	3 539 967,44	BY	14 766,88	3 525 200,56	1 820 827,81
	Autres créances (3)	BZ	22 788 684,36	CA		22 788 684,36	12 197 759,68
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placment (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 439,83	CG		1 439,83	1 216,22
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	186 359,82	CI		186 359,82	1 404,17
	TOTAL (III)	CJ	27 141 616,35	CK	14 766,88	27 126 849,47	14 456 766,22
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	29 081 265,84	1A	379 947,40	28 701 318,44	15 676 879,69

Renvois : (1) Dont droit au ba | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 461 344,30 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserv de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 38 112,25)		DA	38 112,25	38 112,25
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 811,23	3 811,23
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provis pour fluctuation des cours B1		DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vi EJ		DG	8 884 704,32	8 884 704,32
	Report à nouveau			DH	(13 415 374,05)	(18 826 503,37)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	52,00	(4 342 470,68)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK		
			TOTAL (I)	DL	(4 488 694,25)	(14 242 346,25)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
			TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	336 625,00	377 014,66
	Provisions pour charges			DQ	5 647 309,00	4 855 834,00
			TOTAL (III)	DR	5 983 934,00	5 232 848,66
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		905,09
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 210 701,61	13 349 196,57
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 361 503,06	4 996 550,89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	20 633 874,02	6 333 023,45
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		6 701,28
			TOTAL (IV)	EC	27 206 078,69	24 686 377,28
	Écarts de conversion passif		**(V)**	ED		
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 701 318,44	15 676 879,69

RENVOIS						
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Écart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	27 206 078,69	24 686 377,28
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		905,09

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

				Exercice N					Exercice N-1
				France		Exportations et autres raisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	128 961,34	FH	29 804 278,85	FI	29 933 240,19	24 177 061,19
	Chiffres d'affaires nets		FJ	128 961,34	FK	29 804 278,85	FL	29 933 240,19	24 177 061,19
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	103 823,09	97 200,00
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	1 053 176,75	2 137 798,91
	Autres produits (1) (11)						FQ	14 251 495,00	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	45 341 735,03	26 412 060,10
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de do						FU	3 027 331,59	1 792 870,94
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(233 381,44)	(149 940,09)
	Autres achats et charges externes (3)						FW	11 439 290,28	12 688 780,66
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	440 056,78	379 206,95
	Salaires et traitements						FY	11 983 463,24	11 424 600,89
	Charges sociales (10)						FZ	3 278 733,48	2 960 395,88
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	49 320,58	47 838,35
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 327 309,00	1 312 834,00
	Autres charges (12)						GE	14 091 354,70	17 856,00
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	45 403 478,21	30 474 443,58
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(61 743,18)	(4 062 383,48)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11 516,46	8 128,50
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	11 516,46	8 128,50
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	14 152,75	12 666,78
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	14 152,75	12 666,78
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 636,29)	(4 538,28)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(64 379,47)	(4 066 921,76)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	31 925,37	23 039,19
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	1 012,50	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	43 802,66	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	76 740,53	23 039,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 896,06	1,11
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 413,00	298 587,00
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 309,06	298 588,11
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	64 431,47	(275 548,92)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	45 429 992,02	26 443 227,79
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	45 429 940,02	30 785 698,47
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	52,00	(4 342 470,68)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-d	1G		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-d		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	11 407,05	7 477,34
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	1 040,00	20,00
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquie		RD		
(9)	Dont transferts de charges		A1	517 342,75	1 140 307,91
(10)	Dont cotisations personnelles de l'ex	(dont montant des cotisations sociale obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personne ultatives A6	obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin	A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargn	A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
PROVISION LITIGES SALARIES	3 413,00	43 802,66
AVARIES SUR REMORQUEURS	8 886,98	31 905,39
CESSION IMMOBILISATION		1 012,50
ECART DE REGLEMENT	9,08	19,98
TOTAL GENERAL	12 309,06	76 740,53

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

(7) Détail produits et charges exceptionnels (état annexe)	Charges excep.	Produits excep.

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Extension 2

BOLUDA LE HAVRE

(7) Détail produits et charges sur exercices antérieurs (état annexe)	Ch. antérieures	Pr. antérieurs

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

5 - IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelle	TOTAL II	KD	62 455,89	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	28 438,70	KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agenceme et aménagements des constructio [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	287 480,25	KT		KU	9 960,00
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agenceme aménagements divers		KV	17 202,22	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		KY	8 533,18	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	41 515,29	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et diver		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	11 670,00	LI		LJ	34 414,75
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	394 839,64	LO		LP	44 374,75
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	2 000,00	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 102 042,97	1U		1V	359 301,33
		TOTAL IV	LQ	1 104 042,97	LR		LS	359 301,33
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 561 338,50	ØH		ØJ	403 676,08

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: Par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	736,00	LW	61 719,89	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	(24 048,93)	MD	13 814,33	ME	38 673,30	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et an constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	(18 711,00)	MJ		MK	316 151,25	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, amé nagements divers		IU		MM		MN	17 202,22	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	8 533,18	MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	2 281,58	MT	39 233,71	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	42 759,93	MZ		NA	3 324,82	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	24 629,09	NH	414 585,30	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	2 000,00	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financière		I2		2E		2F	1 461 344,30	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	1 463 344,30	2H	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	25 365,09	ØL	1 939 649,49	ØM	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

GFiP N° 2054-bis 2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant [X]

Exercice N clos le : 31/12/2022

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilis amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées

CADRE B — **DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCI		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCI	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les mo aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur cel

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

6 - AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2023

Désignation de l'entrepris‹ BOLUDA LE HAVRE

Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisatons incorporelles		PE	47 210,99	PF		PG	736,00	PH	46 474,99
TOTAL I		RK	47 210,99	RM		RN	736,00	RO	46 474,99
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	25 782,13	PS	2 194,39	PT	13 814,33	PU	14 162,19
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	206 820,21	QA	45 739,01	QB		QC	252 559,22
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD	15 927,97	QE	445,98	QF		QG	16 373,95
	Matériel de transport	QH	8 533,18	QI		QJ	8 533,18	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	36 950,55	QM	941,20	QN	2 281,58	QO	35 610,17
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	294 014,04	QV	49 320,58	QW	24 629,09	QX	318 705,53
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	341 225,03	ØP	49 320,58	ØQ	25 365,09	ØR	365 180,52

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**	NW		**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**	NY		**Total général** non ventilé **(NW - NY)**	NZ	
---	---	---	---	---	---	---	---	---

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE

Néant ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	377 014,66	4B	3 413,00	4C	43 802,66	4D	336 625,00
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marché terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénali	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	122 734,00	4Y	92 587,00	4Z	122 734,00	5A	92 587,00
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement de immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	4 695 000,00	EP	1 205 000,00	EQ	375 000,00	ER	5 525 000,00
	Provisions pour charges sociales fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	38 100,00	5W	29 722,00	5X	38 100,00	5Y	29 722,00
	TOTAL II	5Z	5 232 848,66	TV	1 330 722,00	TW	579 636,66	TX	5 983 934,00
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	14 766,88	6U		6V		6W	14 766,88
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	14 766,88	TY		TZ		UA	14 766,88
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	5 247 615,54	UB	1 330 722,00	UC	579 636,66	UD	5 998 700,88
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	1 327 309,00	UF	535 834,00		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	3 413,00	UK	43 802,66		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'annexe III au CGI.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2023

Extension 2

BOLUDA LE HAVRE

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
MEDAILLE DU TRAVAIL	38 100,00	29 722,00	38 100,00	29 722,00

TOTAL	**38 100,00**	**29 722,00**	**38 100,00**	**29 722,00**

SOMME DES EXTENSIONS	**38 100,00**	**29 722,00**	**38 100,00**	**29 722,00**

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US
	Autres immobilisations financières	UT	1 461 344,30	UV 1 461 344,30	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	14 766,88	14 766,88	
	Autres créances clients	UX	3 525 200,56	3 525 200,56	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI			
	Personnel et comptes rattachés	UY	22 592,26	22 592,26	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	141 245,24	141 245,24	
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC	22 254 070,73	22 254 070,73	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	370 776,13	370 776,13	
Charges constatées d'avance		VS	186 359,82	186 359,82	
TOTAUX		VT	27 976 355,92	VU 27 976 355,92	VV
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercic	VE			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physique	VF			

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	plus d'1 an et 5 ans au plu 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 210 701,61	1 210 701,61		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 462 139,05	3 462 139,05		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 637 336,37	1 637 336,37		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 148,97	11 148,97		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimi	VQ	250 878,67	250 878,67		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	14 091 354,70	14 091 354,70		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 542 519,32	6 542 519,32		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	27 206 078,69	VZ 27 206 078,69		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exerc		VK				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

Exercice N, clos le : 31/12/2022

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 52,00

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-d	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-CGI) et autres amortissements non déd	WE		XE	1 174,41
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	398,41	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	776,00		
Fraction des loyers à réintégrer dans le d'un crédit bail immobilier et de levée d'o	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déduc (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	3 510 826,81	Charges à payer liées à des états et te non coopératifs non déductibles (cf. 20	XX		XW	3 510 826,81
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une soc de personne ou un GIE	WL	1 694,63	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	1 694,63

Régime d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises sousmis	I8	
Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0%	ZN	
Fraction imposable des plus-values alisées aucours d'exercices antérieu — Plus-values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values alisées aucours d'exercices antérieu — Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW	WQ	13 391,00
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	3 527 138,85

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tab	WU	3 525 223,34

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 19 %	WP	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales — Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation — 2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du C	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innov (art. 44 sexies A)	L5	XF
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissements immobilier cotées (art.208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Bassin urbain à dynamise (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynar (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités N (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rura (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septded	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	

Déductions diverses à détailler sur feuille séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	XG
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
TOTAL II						XH 3 525 223,34

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportabl — bénéfice (I moins II)	XI	1 915,51	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportabl — déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)			XL 1 915,51
RÉSULTAT FISCAL — BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N
FNP HONORAIRES CAC NON DEDUCTIBLE	13 391,00

TOTAL	**13 391,00**

SOMME DES EXTENSIONS	**13 391,00**

II - DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	8 445 709,00
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	1 915,51
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	8 443 793,49
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	8 443 793,49

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'a 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduc pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI	ZV	3 394 566,81	ZW	3 393 763,34
Provisions pour risques et charges				
PENSIONS OFFICIERS	8X	92 587,00	8Y	122 734,00
	8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9B	92 587,00	9C	122 734,00
Provisions pour dépréciation				
	9D		9E	
	9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9H		9J	
Charges à payer				
ORGANIC	9K	23 673,00	9L	8 726,00
	9M		9N	
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9S	23 673,00	9T	8 726,00
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	3 510 826,81 ligne WI	YO	3 525 223,34 ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercic antérieur à celui pour lequel la déclaration est é	ØC	(18 826 503,37)	Affectations aux réserves	Réserves légales	ZB	
				Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour leq la déclaration est établie	ØD	(4 342 470,68)	Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	(9 753 600,00)
			Report à nouveau		ZG	(13 415 374,05)
TOTAL I	ØF	(23 168 974,05)	N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II **TOTAL II**		ZH	(23 168 974,05)

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS			Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des bie pris en crédit bail J7)	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance	YT	60 760,15
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des bien en location pour une durée > 6 m J8 6 284 993,91)	XQ	6 307 901,91
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU	1 752,00
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	2 395 687,65
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux orga tions syndicales et professionnel ES)	ST	2 673 188,57
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	11 439 290,28
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW	187 151,00
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produ pétroliers ZS)	9Z	252 905,78
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	440 056,78
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY	25 994,76
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne const immobilisations	YZ	588 681,95
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2020)	ØB	10 273 961,72
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'i	ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK	%
	– Numéro de centre de gestion agréé XP		– Filiales et participations : (Liste au 205 prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entrepri	RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre du CGI	RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du gro	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale — JH — FIL — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ — 84338645900021

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD (Régime des groupes de sociétés)

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFiP N° 2059-A 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés 1	Valeur d'origine 2	Valeur nette réévaluée 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements 5	Valeur résiduelle 6
I - Immobilisations *	1	VALISE ALARMES REM P/ 19/04/1999	3 986,54		3 986,54		
	2	LOGICIEL 20/08/2002	736,00		736,00		
	3	SYSTEME ANTI INTRUSIO 01/05/2002	9 827,79		9 827,79		
	4	PEUGEOT PARTNER 19/06/2007	8 533,18		8 533,18		
	5	2VHF PORTABLES 28/11/2022	2 152,58		2 152,58		
	6	SIEGE BUREAU TERRA NC 16/01/2012	129,00		129,00		
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente 7	Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme 9	Long terme 10 — 19 %	Long terme 10 — 15 % ou 12,8 %	Long terme 10 — 0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) 11
I - Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4		1 012,50	1 012,50	1 012,50				
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente a éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments c			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charg bles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la dé fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 ment utilisée			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation d relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			1 012,50				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 1							

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES DGFiP N° 2059-A 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Nature	Détermination de la PV ou MV				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	19%
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
TOTAL									
SOMME DES EXTENSIONS									

Autres élements : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à
	Court terme	Long terme			
		19%	15% ou 12,8%	0%	19%
TOTAL					
SOMME DES EXTENSIONS					

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Néant ☐

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du*	1 012,50		1 012,50	
	TOTAL 1	1 012,50		1 012,50	

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origi	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies et 1quater du CGI)*	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
	(à préciser) au titre de :	N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes société

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Plus values réintégrées dans les résultats des sociétés bénéficiaires des apports

Origine des Plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des PV réalisées	Montant antérieure-ment réintégré	Montant rapporté au résult. de l'exercice	Montant restant à reintégrer

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2023

Désignation de l'entrepris BOLUDA LE HAVRE

Néant X

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non co exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2 (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les soc
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le reve

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a c cices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entrepri: BOLUDA LE HAVRE — Néant X

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complém d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spécia à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des ociétés absorbées au cours d l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	166,26
dont apprentis	YF	1,00
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	29 933 240,19
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale e	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	29 933 240,19

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	14 251 495,00
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	103 823,09
Variation positive des stocks	OD	233 381,44
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	506 383,99
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	15 095 083,52

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	4 275 846,55
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	3 882 873,41
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le ca d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	22 908,00
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	14 091 354,70
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	22 272 982,66

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	OG	22 755 341,05

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329	SA	22 755 341,05

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-etablissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	29 933 240,19
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	du	GY	au	GZ	
Date de cessation				HR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 — N° SIRET 36850070800020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BOLUDA LE HAVRE

ADRESSE (voie) ROUTE DU MOLE CENTRAL

CODE POSTAL 76600 — VILLE LE HAVRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	2 500,00
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SASU — Dénomination BOLUDA FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 843386459 — % de détention 100,00 — Nb de parts ou actions 2 500,00

Adresse : N° 3 — Voie QUAI DE LA JOLIETTE

Code Postal 13002 — Commune MARSEILLE — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre — Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Titre — Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 36850070800020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BOLUDA LE HAVRE

ADRESSE (voie) ROUTE DU MOLE CENTRAL

CODE POSTAL 76600 VILLE LE HAVRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1,00

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2065 2023
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	
Si PME innovantes cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: BOLUDA LE HAVRE		SIRET	36850070800020
Adresse du siège social:		Ancienne adresse en cas de changement:	
0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL LE HAVRE 76600			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: 01/01/2019

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SASU BOLUDA FRANCE
3 QUAI DE LA JOLIETTE MARSEILLE 13002 SIRET 84338645900021

B ACTIVITE

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	
Déficit		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Société d'investissement immobilier côtée ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐		

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre : ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adress et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-c ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	oui, indication du logiciel utilisé	ORACLE
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable:	Nom et adresse du conseil:
S/I : ☐ (Société/Indépendant) Tél :	☐ Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventioné:

Visa : CGA ☐ Visa : Viseur conventionné ☐ N° d'agrément :
Nom : Tél :
Adresse :

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Néant X

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis				***Total (a à h)***		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		
	Montant brut des salaires (hord apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile, qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS : associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	SARL Nbre parts soc. assoc.	sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impôt stés année de verst	montant des sommes versées à titre de traitements indemnités	représ, mission, déplact indemnités forfaitaires	représ, mission, déplact remboursmts	autres frais professionnels indemnités forfaitaires	autres frais professionnels remboursmts

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Extension 2

BOLUDA LE HAVRE

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

4 - Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c), et (d) du 2065 bis

Libellé	Montant

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Extension 3

BOLUDA LE HAVRE

K - DIVERS

Adresse des autres établissements

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC
2023

BOLUDA LE HAVRE

Produits à recevoir	Montant
INTERETS COURUS A RECEVOIR	724,50
SINISTRES A RECOUVRIR	363 488,38
INDEMNITES A RECUPERER AUPRES DU PERSONNEL	4 018,12

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY
2023

BOLUDA LE HAVRE

Charges à payer	Montant
CONTRIBUTION LOGEMENT	45 803,34
ORGANIC	23 673,00
TAXE SUR VEHICULES STES	776,00
AUTRE IMPOTS ET TAXES	1 707,00
CHG FISC S/CONGES A PAYER	1 919,07
FOURNISSEURS - PROVISIONS AUTOMATIQ	194 825,44
FOURNISSEURS - PROVISIONS MANUELLES	659 898,66
RABAIS,REMISES,RISTOURNES A ACCORDE	6 542 519,32
INTERESSEMENT DU AUX SALARIES	698 539,00
PROVISIONS CP NAVIGANTS	2 373 231,04
PROVISIONS CP SEDENTAIRES	90 097,28
PROVISIONS 13EME MOIS	45 977,73
CHARGES A PAYER SUR FRAIS DE PERSON	150 862,52
CH SOC/CONGES A PAYER NAVIGANTS	888 342,59
CHG SOC S/CONGES A PAYER SEDENTAIRE	40 976,83
CHARGES SOCIALES SUR 13E MOIS A PAY	6 806,66
CHARGES A PAYER SUR FRAIS DE PERSON	22 196,54
TAXE APPRENTISSAGE	16 883,21
CET	42 006,00
TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	14 152,88

TOTAL	**11 861 194,11**

SOMME DES EXTENSIONS	**11 861 194,11**

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CA19CHAREP 2023

BOLUDA LE HAVRE

Nature	Durée amortissement ou étalement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CA20CHAAVA
2023

BOLUDA LE HAVRE

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période	Montants Exploitation	Financier	Exceptionnel
C&M	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	173 631,59		
SHIPOWNER	Du 01/01/2023 au 28/02/2023	7 400,38		
MESSER	Du 01/01/2023 au 31/07/2025	5 059,02		
QUADIENT	Du 01/01/2023 au 19/03/2023	268,83		

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CA21PROAVA
2023

BOLUDA LE HAVRE

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période	Montants		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT ET DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION Y AFFÉRENTES

SCIICSUIVI 2023

BOLUDA LE HAVRE

	Montant du résultat	Obligations de distribution	
		N + 1	N + 2
Location (1)			
Plus values de cession (1)			
Dividendes (1)			
Résultat exonéré	Total	Total	
Résultat imposable			
Résultat comptable (2)	52,00		

(1) Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI

(2) Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserve en application de la loi

SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEE EN N

Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
	Obligations reportées		Obligations en N				
	3	4				3	4
N - 1							
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
Total :				Total :			

(3) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable.

(4) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SUIV219REC

2023

ıt de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéfi(

d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI) - recto

BOLUDA LE HAVRE

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF
	36850070800020	
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :	
En cas de changement, nouvelle adresse :	En cas de changement, nouvelle adresse	

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL

	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SUIV219VER

2023

État de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié d'une impositionau taux de 19% (Art. 219-I-f du CGI) - verso

BOLUDA LE HAVRE

III - ÉTAT DE SUIVI

Exercice	Résultat fiscal	Montant du bénéfice imposé au taux réduit	Montant incorporé à la réserve spéciale	Montant incorporé au capital	Montant du capital à la clôture de l'exercice	Visa du représentant de la société

TOTAL					
SOMME DES EXT.					

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

CALC219BF4

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AUX TAUX RÉDUITS

2023

(art. 219 I b du CGI, article 46 quater OZZ bis A de l'annexe III)

BOLUDA LE HAVRE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	BOLUDA LE HAVRE ROUTE DU MOLE CENTRAL 76600 LE HAVRE
Numéro SIRET du principal établissement	36850070800020
Code APE	

Adresse du siège si différente

I - Résultat de l'exercice

A - Résultats imposables dans les conditions de droits communs

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B - Résultats relevant du régime des plus values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois /12	
h	Dont plus value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
k	Dont plue-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
	Total lignes h à k	

l	**III - Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**	

m	**IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 % (d-j-k)**	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

ÉTAT DÉCLARATIF DE LA DÉDUCTION PRATIQUÉE

En application du II de l'article 217 Quinquies du Code Général des Impôts

DEDUCACTIO

2023

BOLUDA LE HAVRE

Mécanisme d'actionnariat salarié concerné	Date de décision d'assemblée générale extraordinaire	Date de réalisation de la ou des augmentations de capital correspondantes	Valeur des actions à la date de l'augmentation de capital			Prix de souscription des actions par les salariés		
			Valeur unitaire	Nbre d'actions émises éligibles à déduction	Valeur globale A	Prix de souscription unitaire	Nombre d'actions concernées	Prix de souscription global B
Attribution d'actions gratuites à émettre								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
Option de souscription d'action								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
Augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
TOTAL GÉNÉRAL								
MONTANT DE LA DEDUCTION PRATIQUEE (Différence entre les totaux des colonne A et B)								

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats par les entreprises nouvelles bénéficiant des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI

DRESZONE 2023

(BOI-LETTRE -000230-20140728)

BOLUDA LE HAVRE

I – Renseignements concernant l'entreprise nouvelle

Date de création :		Capital : Montant		Capital : Nombre de droits sociaux	

Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, il y a lieu d'indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant.

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

III – Renseignements complémentaires lorsque la société exerce une activité professionnelle non commerciale

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		Durée de présence des salariés au cours l'exercice	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats par les entreprises nouvelles bénéficiant des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI

DRESZONE 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

BOLUDA LE HAVRE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

BOLUDA LE HAVRE

Numéro SIRET du principal établissement 36850070800020 Code APE 5222Z

Adresse du siège si différente

Participation détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

LTENG219B4 - 2/2

Répartition du capital

2023

(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

BOLUDA LE HAVRE

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement, société de capital-risque, société de développement régional ou des sociétés financières d'innovation.

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice

Nature de l'opération *	nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

** CE : Cession*

SC : Souscription au capital

AN : Annulation

RA : Rachat

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition taux réduit de 19% au titre des exercices ouvert en 2001 compris da ne série de trois exercices bénéficiaires en cours du 1er Janvier 200

OPTANC219F 2023

(art. 219 - I - f du CGI, article 7 - II, loi de finances pour 2001)

BOLUDA LE HAVRE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

BOLUDA LE HAVRE

Numéro SIRET du principal établissement 36850070800020 Code APE 5222Z

Adresse du siège si différente

Le soussigné

Nom, Prénom du signataire

Qualité du signataire

déclare que l'entreprise ci dessus désignée a opté le pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001.

En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f de I de l'article 219 déjà cité.

à _____ le : _____

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

HOLDING - TABLEAU DE SUIVI STATISTIQUE

RESCOFIN 2023

RELATIF À L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT DES FONDS BÉNÉFICIANT DES AVANTAGES FISCAUX prévus aux articles 199 Terdecies-0 a et 885-0 V bis du CGI

BOLUDA LE HAVRE

- Un état récapitulatif des sociétés financées, des titres détenus ainsi que des montants investis durant l'année

- Les informations qui figurent sur cet état celles arrêtées au 31 décembre de l'année

N°	Dénomination des sociétés financées	Code postal	Forme juridique	Code Siren	Année de création	Type d'entreprise[1]	Code activité (APE-NACE)

	Montant total de la participation	Pourcentage du capital détenu	Flux annuel investi en capital	Montant des autres financements	Flux annuel en autres financements	Stade d'investissement[2]	Type d'avantage fiscal [3]

Investisseurs- personnes physiques (Nom, prénom et adresse)	

[1] ***Table IP1***

PME - Petite et moyenne entreprise
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
GE - Grande entreprise

[2] ***Table IP2***

CRI - Capital risque
CDE - Capital développement
CTR - Capital transmission
CRE - Capital retournement

[3] ***Table IP3***

IR - Réduction d'impôt IR
ISF - Réduction d'impôt ISF

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2025-A 2023

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

articles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Montant de la dotation autorisée : _____

Montant de la dotation effectivement pratiquée : _____

Montant de la dotation antérieure rapportée au bénéfice imposable : _____

Détail de la provision

Produits, matières, approvisionnements	Quantités à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

DGFiP N° 2025-A 2023

rticles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au C(

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Détail de la provision

Produits, matières, approvisionnements	Quantités à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2025-D 2023

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ENTREPRISES DE PRESSE

(article 54 Ter du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Montant des dépenses effectuées

Montant prélevé sur les bénéfices de l'exercice

Montant prélevé sur les provisions

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2026-A 2023

ZFU - Bailleurs d'immeubles
(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

I - Lieu d'implantation de chaque immeuble donné à bail qui n'est pas en ZFU

Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	

II - Immeubles situés en ZFU :

Lieu de situation de chaque immeuble en ZFU	Bénéfice net de l'exploitation

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2026-B 2023

ZFU - Transfert d'activités dans une Zone Franche Urbaine
(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Lieux où était exercée cette activité :

Lieu d'exercice de l'activité	
Lieu d'exercice de l'activité	

Services des impôts où ont été déposées les déclarations de résultat

Service des impôts	
Service des impôts	

Subventions et aides accordées par l'Etat et les collectivités publiques

Nature	Montant

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2026-C 2023

RÉEVALUATION DES IMMOBILISATIONS PAR ÉQUIVALENCE

(article 38-9 du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

PARTICIPATION				
Nature de l'immobilisation	Prix d'acquisition	Valeur réelle	Valeur d'équivalence	Montant de la dépréciation

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2027-H 2023

Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation des titres de participation et des immeubles de placement

(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

BOLUDA LE HAVRE

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

A — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi global)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

B — Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice
TOTAL (B)			

C — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL (C)				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

spositif de plafonnement des provisions pour dépréciati DGFiP N° 2027-H 2023
les titres de participation et des immeubles de placemen
(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

Extension

BOLUDA LE HAVRE

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II- SUIVI DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

B — Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice

TOTAL			

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL B)			

C — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL C)				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2039 2023

REPORT EN ARRIERE DES DEFICITS

(Article 220 quinquies du code général des impôts)

BOLUDA LE HAVRE

I - Identification de l'entreprise

Activités exercées (Déclarer l'activité principale en premier) _____

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés [X]

II - Option formulée lors du dépôt de la déclaration de résultats

Le soussigné (Nom/Dénomination) :

_____

déclare que l'entreprise désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résulats, pour le report en arriére :

1 - du déficit [ ]

2 - du déficit d'ensemble dugroupe (art. 223 A du CGI) [ ]

Exercice au cours duquel a été constaté le déficit : ouvert le : _____ clos le : _____

Montant du déficit reporté en arrière (cf. ligne 15) [ ]

1. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION			**Exercice N-1**	
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	27,5%	26,5%	15%
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2			
Calcul du bénéfice exclu				
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3			
Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt				
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4			
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5			
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6			
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7			
Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt				
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8			
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9			
Ligne 9 x [ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2)	10			
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11			
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12			
2. IMPUTATION DU DÉFICIT				
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13			
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14			
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)		15		
3. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT				
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le* : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		16		
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)		17		
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)		18		
4. MONTANT DE LA CRÉANCE				
Totalisation des sommes portées ligne 14		19		
5. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS				
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu parla société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N :		20		

*(report de la ligne XJ du tableau n°2058-A ou ligne 354 du tableau n°2033-B)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2036 BIS 2023

SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS
Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés

Dénomination de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Numéro SIRET : 36850070800020

Déclarant :

Date : _____ Nom du signataire : _____

Lieu : _____ Qualité du signataire : _____

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète)		Location mobilières et immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations
	1	2	3	4	5	6

Nombre Total de parts		**TOTAL** *(y compris extensions)*				

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortissements	Total par associé
	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts, taxes et versements assimilés	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance	Charges financières		
				Salaires et appointements	Congé payés				
	7	8	9	10	11	12	13	14	15

TOTAL *(y compris ext.)*									

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS

DGFiP N° 2036 BIS 2023

Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés

Extension

BOLUDA LE HAVRE

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète)		Location mobilières et immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations
	1	2	3	4	5	6
Nombre Total de parts		**TOTAL**				
		SOMME DES EXTENSIONS				

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortissements	Total par associé
	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts, taxes et versements assimilés	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance	Charges financières		
				Salaires et appointements	Congé payés				
	7	8	9	10	11	12	13	14	15
TOTAL									
SOMME DES EXTENSIONS									

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2904 2023

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Dénomination : SASU BOLUDA LE HAVRE

Adresse 0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL LE HAVRE 76600

N° Siren 368500708

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'évenement entraînant la fin du report	Date de l'évenement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

(1) Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante : :
E - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social
D - Exercice de fait du pouvoir de décision
T - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DGFiP N° 2904 2023

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Extension

BOLUDA LE HAVRE

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTÉRIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'évenement entraînant la fin du report	Date de l'évenement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2464 2023
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DETERMINATION ET SUIVI DES CHARGES FINANCIERES NETTES NON ADMISES EN DEDUCTION ET DES CAPACITES DE DEDUCTION INEMPLOYEES EN REPORT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 BIS DU CGI

À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

Dénomination : BOLUDA LE HAVRE

SIRET : 36850070800020

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 %	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
- Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	(i Quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2468 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : BOLUDA LE HAVRE

SIRET : 36850070800020

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

	1	2	3	4	5
	Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice
A					
B					
C					
D					
E					
F					
G					
H					
I					
J					
K					
L					

	6	7	
		Résultat net imposable à taux réduit	
	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
A			
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			
J			
K			
L			
TOTAL			

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2468 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : BOLUDA LE HAVRE

SIRET : 36850070800020

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net d'ensemble imposable à taux réduit sous agrément
TOTAL	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

)GFiP N° 2069-RCI 2023

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Néant : X

PME au sens communautaire

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du grou
y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre X

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés
(y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

BOLUDA FRANCE 3 QUAI DE LA JOLIETTE MARSEILLE 13002 N° SIREN 843386459

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	

Réduction d'impôt en faveur du mécenat	
Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
- dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du tra	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

BOLUDA LE HAVRE

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt au titre du mécénat	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Crédits d'impôts en faveur de la recherche collaborative	
Crédits d'impôts en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	

Total Autres crédits d'impots	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE
(Suite)

BOLUDA LE HAVRE

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	

TOTAL	

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	

TOTAL	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

)GFiP N° 2069-RCI 2023

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV – MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		SIREN ou RNA	Nom et adresse	SIREN ou RNA	Nom et adresse	

	TOTAL

	SOMME DES EXTENSIONS

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

BOLUDA LE HAVRE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 38.112,25 euros
Siège social : Route du môle central BP 1351 - 76065 Le Havre
368 500 708 RCS LE HAVRE
(« LA SOCIETE »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
LE TRENTE JUIN A 13h,

La société Boluda France, Société par Actions Simplifiée, au capital de 11 000 000 euros, dont le siège social est située 3 quai de la Joliette, 13002 Marseille et immatriculée sous le numéro 843 386 459 RCS Marseille (l'« Associé Unique »), représentée par son Président Monsieur Vicente BOLUDA FOS, dûment habilité à cet effet,

détenant la totalité des actions de la société BOLUDA LE HAVRE, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 38 112,25 euros, dont le siège est situé Route du môle central BP 1351, 76065 Le Havre et immatriculée sous le numéro 368 500 708 RCS Le Havre,

s'est présentée au siège de la société BOLUDA FRANCE, à Marseille (2ème) 3 quai de la Joliette,

Etant précisé que :

- La société PRICE WATERHOUSECOOPERS**,** commissaire aux comptes de la Société a été dûment informée que l'Associé Unique était appelé à prendre les décisions suivantes,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Président,
- la copie des lettres d'information adressées au commissaire aux comptes,
- les statuts de la société,
- le texte des décisions soumises à son approbation,

Et étant rappelé que l'Associé Unique est appelé à prendre les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux Président et Directeur Général de leur gestion ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Administration de la Société ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A pris les décisions ordinaires suivantes :

PREMIERE DECISION ORDINAIRE

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 Décembre 2022 faisant apparaître un bénéfice net comptable de 52,00 € tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne aux Président et Directeur Général quitus entier et sans réserve de leur gestion.

DEUXIEME DECISION ORDINAIRE

L'Associé Unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit, un bénéfice net comptable de 52,00 € au compte de "Report à Nouveau qui, après cette affectation, se trouvera porté à un solde débiteur de (13.415.322,05 €).

Les capitaux propres de la société demeurent inférieurs à la moitié du capital social depuis le 14 juin 2019, L'associé confirme son intention de soutenir sa filiale pendant au moins 12 mois à compter de la date d'établissement de ces comptes.

L'Associé Unique prend acte que la réserve légale est intégralement constituée à concurrence de 1/10ème du capital social.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I., l'Associé Unique prend acte du fait qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Par ailleurs, nous vous demandons d'approuver les charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élevant 398,41 €.

DS

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

TROISIEME DECISION ORDINAIRE

L'Associé unique prend acte qu'aucun mandat n'est arrivé à échéance.

QUATRIEME DECISION ORDINAIRE

L'Associé Unique prend acte de la présence d'une convention réglementée à savoir :

- Convention d'abandon de créance avec retour à meilleur fortune signée entre Boluda France SAS et Boluda le Havre SASU d'un montant de 14 251 495 euros en date du 29 juin 2022.

Il en sera fait mention au registre des décisions.

CINQUIEME DECISION ORDINAIRE

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

**
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Copie certifiée conforme le 30 juin 2023
Laurent Ménager

DocuSigned by:
Laurent Menager
227D161935E5456...
Directeur Général

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

BOLUDA LE HAVRE

F-IDENTIF

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 368500708 Code activité (NAF) 5222Z

Désignation et adresse du déclarant :

SASU BOLUDA LE HAVRE

0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL

LE HAVRE 76600

Téléphone

ÉVENEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant ☐

CERTIFIES CONFORMES EN DATE DU 30 JUIN 2023

DocuSigned by:
Laurent Menager
227D161935E5456...

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Date d'édition 25/04/2023

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

BOLUDA LE HAVRE

F_BI_RN_IS

Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 368500708 Code activité (NAF) 5222Z

Désignation et adresse

SASU BOLUDA LE HAVRE

0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL

LE HAVRE 76600

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)	IS1
Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal :	RN
Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)	IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2022	
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2022	
Durée de l'exercice ou période N :	12	
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1	31/12/2021	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Durée de l'exercice ou période N-1 :	12	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Date limite de dépot de la déclaration :	30/04/2023	

Date d'édition 25/04/2023

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : ROUTE DU MOLE CENTRAL 76600 LE HAVRE

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2022 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	46 474,99	AG	46 474,99		
	Fonds commercial (1)	AH	15 244,90	AI		15 244,90	15 244,90
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	38 673,30	AQ	14 162,19	24 511,11	2 656,57
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	316 151,25	AS	252 559,22	63 592,03	80 660,04
	Autres immobilisations corporelles	AT	56 435,93	AU	51 984,12	4 451,81	5 838,99
	Immobilisations en cours	AV	3 324,82	AW		3 324,82	11 670,00
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	2 000,00	CV		2 000,00	2 000,00
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières	BH	1 461 344,30	BI		1 461 344,30	1 102 042,97
	TOTAL (II)	BJ	1 939 649,49	BK	365 180,52	1 574 468,97	1 220 113,47
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	619 132,22	BM		619 132,22	385 750,78
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commar	BV	6 032,68	BW		6 032,68	49 807,56
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	3 539 967,44	BY	14 766,88	3 525 200,56	1 820 827,81
	Autres créances (3)	BZ	22 788 684,36	CA		22 788 684,36	12 197 759,68
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placment (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 439,83	CG		1 439,83	1 216,22
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	186 359,82	CI		186 359,82	1 404,17
	TOTAL (III)	CJ	27 141 616,35	CK	14 766,88	27 126 849,47	14 456 766,22
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	29 081 265,84	1A	379 947,40	28 701 318,44	15 676 879,69

Renvois : (1) Dont droit au ba | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 461 344,30 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserv de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 38 112,25)		DA	38 112,25	38 112,25
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 811,23	3 811,23
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provis pour fluctuation des cours B1		DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vi EJ		DG	8 884 704,32	8 884 704,32
	Report à nouveau			DH	(13 415 374,05)	(18 826 503,37)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	52,00	(4 342 470,68)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK		
			TOTAL (I)	DL	(4 488 694,25)	(14 242 346,25)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
			TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	336 625,00	377 014,66
	Provisions pour charges			DQ	5 647 309,00	4 855 834,00
			TOTAL (III)	DR	5 983 934,00	5 232 848,66
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		905,09
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 210 701,61	13 349 196,57
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 361 503,06	4 996 550,89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	20 633 874,02	6 333 023,45
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		6 701,28
			TOTAL (IV)	EC	27 206 078,69	24 686 377,28
	Écarts de conversion passif		**(V)**	ED		
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 701 318,44	15 676 879,69

RENVOIS						
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Écart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	27 206 078,69	24 686 377,28
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		905,09

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

				Exercice N					Exercice N-1
				France		Exportations et autres raisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	128 961,34	FH	29 804 278,85	FI	29 933 240,19	24 177 061,19
	Chiffres d'affaires nets		FJ	128 961,34	FK	29 804 278,85	FL	29 933 240,19	24 177 061,19
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	103 823,09	97 200,00
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	1 053 176,75	2 137 798,91
	Autres produits (1) (11)						FQ	14 251 495,00	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	45 341 735,03	26 412 060,10
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de do						FU	3 027 331,59	1 792 870,94
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(233 381,44)	(149 940,09)
	Autres achats et charges externes (3)						FW	11 439 290,28	12 688 780,66
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	440 056,78	379 206,95
	Salaires et traitements						FY	11 983 463,24	11 424 600,89
	Charges sociales (10)						FZ	3 278 733,48	2 960 395,88
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	49 320,58	47 838,35
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 327 309,00	1 312 834,00
	Autres charges (12)						GE	14 091 354,70	17 856,00
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	45 403 478,21	30 474 443,58
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(61 743,18)	(4 062 383,48)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11 516,46	8 128,50
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	11 516,46	8 128,50
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	14 152,75	12 666,78
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	14 152,75	12 666,78
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 636,29)	(4 538,28)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(64 379,47)	(4 066 921,76)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	31 925,37	23 039,19
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	1 012,50	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	43 802,66	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	76 740,53	23 039,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 896,06	1,11
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 413,00	298 587,00
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 309,06	298 588,11
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	64 431,47	(275 548,92)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	45 429 992,02	26 443 227,79
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	45 429 940,02	30 785 698,47
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	52,00	(4 342 470,68)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-d	1G		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-d		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	11 407,05	7 477,34
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	1 040,00	20,00
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquie		RD		
(9)	Dont transferts de charges		A1	517 342,75	1 140 307,91
(10)	Dont cotisations personnelles de l'ex	(dont montant des cotisations sociale obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personne ultatives A6	obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin	A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargn	A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
PROVISION LITIGES SALARIES	3 413,00	43 802,66
AVARIES SUR REMORQUEURS	8 886,98	31 905,39
CESSION IMMOBILISATION		1 012,50
ECART DE REGLEMENT	9,08	19,98
TOTAL GENERAL	12 309,06	76 740,53

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

(7) Détail produits et charges exceptionnels (état annexe)	Charges excep.	Produits excep.

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Extension 2

BOLUDA LE HAVRE

(7) Détail produits et charges sur exercices antérieurs (état annexe)	Ch. antérieures	Pr. antérieurs

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

5 - IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelle	TOTAL II	KD	62 455,89	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	28 438,70	KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agenceme et aménagements des constructio [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	287 480,25	KT		KU	9 960,00
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agenceme aménagements divers		KV	17 202,22	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		KY	8 533,18	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	41 515,29	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et diver		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	11 670,00	LI		LJ	34 414,75
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	394 839,64	LO		LP	44 374,75
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	2 000,00	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 102 042,97	1U		1V	359 301,33
		TOTAL IV	LQ	1 104 042,97	LR		LS	359 301,33
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 561 338,50	ØH		ØJ	403 676,08

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: Par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	736,00	LW	61 719,89	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	(24 048,93)	MD	13 814,33	ME	38 673,30	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et an constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	(18 711,00)	MJ		MK	316 151,25	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, amé nagements divers		IU		MM		MN	17 202,22	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	8 533,18	MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	2 281,58	MT	39 233,71	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	42 759,93	MZ		NA	3 324,82	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	24 629,09	NH	414 585,30	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	2 000,00	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financière		I2		2E		2F	1 461 344,30	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	1 463 344,30	2H	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	25 365,09	ØL	1 939 649,49	ØM	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

GFiP N° 2054-bis 2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant [X]

Exercice N clos le : 31/12/2022

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilis amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées

CADRE B — **DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCI		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCI	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les mo aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur cel

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

6 - AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2023

Désignation de l'entrepris‹ BOLUDA LE HAVRE

Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisatons incorporelles		PE	47 210,99	PF		PG	736,00	PH	46 474,99
TOTAL I		RK	47 210,99	RM		RN	736,00	RO	46 474,99
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	25 782,13	PS	2 194,39	PT	13 814,33	PU	14 162,19
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	206 820,21	QA	45 739,01	QB		QC	252 559,22
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD	15 927,97	QE	445,98	QF		QG	16 373,95
	Matériel de transport	QH	8 533,18	QI		QJ	8 533,18	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	36 950,55	QM	941,20	QN	2 281,58	QO	35 610,17
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	294 014,04	QV	49 320,58	QW	24 629,09	QX	318 705,53
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	341 225,03	ØP	49 320,58	ØQ	25 365,09	ØR	365 180,52

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**	NW		**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**	NY		**Total général** non ventilé **(NW - NY)**	NZ	
---	---	---	---	---	---	---	---	---

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE

Néant ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	377 014,66	4B	3 413,00	4C	43 802,66	4D	336 625,00
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marché terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénali	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	122 734,00	4Y	92 587,00	4Z	122 734,00	5A	92 587,00
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement de immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	4 695 000,00	EP	1 205 000,00	EQ	375 000,00	ER	5 525 000,00
	Provisions pour charges sociales fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	38 100,00	5W	29 722,00	5X	38 100,00	5Y	29 722,00
	TOTAL II	5Z	5 232 848,66	TV	1 330 722,00	TW	579 636,66	TX	5 983 934,00
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	14 766,88	6U		6V		6W	14 766,88
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	14 766,88	TY		TZ		UA	14 766,88
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	5 247 615,54	UB	1 330 722,00	UC	579 636,66	UD	5 998 700,88
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	1 327 309,00	UF	535 834,00		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	3 413,00	UK	43 802,66		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'annexe III au CGI.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2023

Extension 2

BOLUDA LE HAVRE

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
MEDAILLE DU TRAVAIL	38 100,00	29 722,00	38 100,00	29 722,00

TOTAL	**38 100,00**	**29 722,00**	**38 100,00**	**29 722,00**

SOMME DES EXTENSIONS	**38 100,00**	**29 722,00**	**38 100,00**	**29 722,00**

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US
	Autres immobilisations financières	UT	1 461 344,30	UV 1 461 344,30	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	14 766,88	14 766,88	
	Autres créances clients	UX	3 525 200,56	3 525 200,56	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI			
	Personnel et comptes rattachés	UY	22 592,26	22 592,26	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	141 245,24	141 245,24	
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC	22 254 070,73	22 254 070,73	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	370 776,13	370 776,13	
Charges constatées d'avance		VS	186 359,82	186 359,82	
TOTAUX		VT	27 976 355,92	VU 27 976 355,92	VV
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercic	VE			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physique	VF			

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	plus d'1 an et 5 ans au plu 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 210 701,61	1 210 701,61		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 462 139,05	3 462 139,05		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 637 336,37	1 637 336,37		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 148,97	11 148,97		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimi	VQ	250 878,67	250 878,67		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	14 091 354,70	14 091 354,70		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 542 519,32	6 542 519,32		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	27 206 078,69	VZ 27 206 078,69		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exerc		VK				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

Exercice N, clos le : 31/12/2022

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 52,00

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-d	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-CGI) et autres amortissements non déd	WE		XE	1 174,41
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	398,41	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	776,00		
Fraction des loyers à réintégrer dans le d'un crédit bail immobilier et de levée d'o	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déduc (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	3 510 826,81	Charges à payer liées à des états et te non coopératifs non déductibles (cf. 20	XX		XW	3 510 826,81
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une soc de personne ou un GIE	WL	1 694,63	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	1 694,63

Régime d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises sousmis	I8	
Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0%	ZN	
Fraction imposable des plus-values alisées aucours d'exercices antérieu — Plus-values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values alisées aucours d'exercices antérieu — Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW	WQ	13 391,00
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	3 527 138,85

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tab	WU	3 525 223,34

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 19 %	WP	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales — Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation — 2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du C	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innov (art. 44 sexies A)	L5	XF
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissements immobilier cotées (art.208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Bassin urbain à dynamise (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynar (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités N (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rura (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septded	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	

Déductions diverses à détailler sur feuille séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	XG
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
TOTAL II						XH 3 525 223,34

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportabl — bénéfice (I moins II)	XI	1 915,51	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportabl — déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)			XL 1 915,51
RÉSULTAT FISCAL — BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N
FNP HONORAIRES CAC NON DEDUCTIBLE	13 391,00

TOTAL	**13 391,00**

SOMME DES EXTENSIONS	**13 391,00**

II - DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	8 445 709,00
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	1 915,51
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	8 443 793,49
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	8 443 793,49

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'a 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduc pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI	ZV	3 394 566,81	ZW	3 393 763,34
Provisions pour risques et charges				
PENSIONS OFFICIERS	8X	92 587,00	8Y	122 734,00
	8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9B	92 587,00	9C	122 734,00
Provisions pour dépréciation				
	9D		9E	
	9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9H		9J	
Charges à payer				
ORGANIC	9K	23 673,00	9L	8 726,00
	9M		9N	
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9S	23 673,00	9T	8 726,00
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	3 510 826,81 ligne WI	YO	3 525 223,34 ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercic antérieur à celui pour lequel la déclaration est é	ØC	(18 826 503,37)	Affectations aux réserves	Réserves légales	ZB	
				Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour leq la déclaration est établie	ØD	(4 342 470,68)	Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	(9 753 600,00)
			Report à nouveau		ZG	(13 415 374,05)
TOTAL I	ØF	(23 168 974,05)	N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II **TOTAL II**		ZH	(23 168 974,05)

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS			Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des bie pris en crédit bail J7)	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance	YT	60 760,15
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des bien en location pour une durée > 6 m J8 6 284 993,91)	XQ	6 307 901,91
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU	1 752,00
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	2 395 687,65
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux orga tions syndicales et professionnel ES)	ST	2 673 188,57
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	11 439 290,28
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW	187 151,00
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produ pétroliers ZS)	9Z	252 905,78
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	440 056,78
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY	25 994,76
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne const immobilisations	YZ	588 681,95
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2020)	ØB	10 273 961,72
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'i	ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK	%
	– Numéro de centre de gestion agréé XP		– Filiales et participations : (Liste au 205 prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entrepri	RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre du CGI	RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du gro	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale — JH — FIL — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ — 84338645900021

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD (Régime des groupes de sociétés)

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFiP N° 2059-A 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés 1	Valeur d'origine 2	Valeur nette réévaluée 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements 5	Valeur résiduelle 6
I - Immobilisations *	1	VALISE ALARMES REM P/ 19/04/1999	3 986,54		3 986,54		
	2	LOGICIEL 20/08/2002	736,00		736,00		
	3	SYSTEME ANTI INTRUSIO 01/05/2002	9 827,79		9 827,79		
	4	PEUGEOT PARTNER 19/06/2007	8 533,18		8 533,18		
	5	2VHF PORTABLES 28/11/2022	2 152,58		2 152,58		
	6	SIEGE BUREAU TERRA NC 16/01/2012	129,00		129,00		
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente 7	Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme 9	Long terme 10 — 19 %	Long terme 10 — 15 % ou 12,8 %	Long terme 10 — 0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) 11
I - Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4		1 012,50	1 012,50	1 012,50				
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente a éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments c			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charg bles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la dé fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 ment utilisée			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation d relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			1 012,50				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 1							

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES DGFiP N° 2059-A 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Nature	Détermination de la PV ou MV				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	19%
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
TOTAL									
SOMME DES EXTENSIONS									

Autres élements : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à
	Court terme	Long terme			
		19%	15% ou 12,8%	0%	19%
TOTAL					
SOMME DES EXTENSIONS					

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Néant ☐

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du*	1 012,50		1 012,50	
	TOTAL 1	1 012,50		1 012,50	

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origi	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies et 1quater du CGI)*	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
	(à préciser) au titre de :	N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes société

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Plus values réintégrées dans les résultats des sociétés bénéficiaires des apports

Origine des Plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des PV réalisées	Montant antérieure-ment réintégré	Montant rapporté au résult. de l'exercice	Montant restant à reintégrer

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2023

Désignation de l'entrepris BOLUDA LE HAVRE

Néant X

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non co exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2 (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les soc
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le reve

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a c cices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entrepri: BOLUDA LE HAVRE — Néant X

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complém d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spécia à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des ociétés absorbées au cours d l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	166,26
dont apprentis	YF	1,00
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	29 933 240,19
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale e	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	29 933 240,19

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	14 251 495,00
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	103 823,09
Variation positive des stocks	OD	233 381,44
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	506 383,99
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	15 095 083,52

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	4 275 846,55
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	3 882 873,41
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le ca d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	22 908,00
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	14 091 354,70
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	22 272 982,66

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	OG	22 755 341,05

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329	SA	22 755 341,05

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-etablissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	29 933 240,19
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	du	GY	au	GZ	
Date de cessation				HR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 — N° SIRET 36850070800020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BOLUDA LE HAVRE

ADRESSE (voie) ROUTE DU MOLE CENTRAL

CODE POSTAL 76600 — VILLE LE HAVRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	2 500,00
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SASU — Dénomination BOLUDA FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 843386459 — % de détention 100,00 — Nb de parts ou actions 2 500,00

Adresse : N° 3 — Voie QUAI DE LA JOLIETTE

Code Postal 13002 — Commune MARSEILLE — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre — Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Titre — Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 36850070800020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BOLUDA LE HAVRE

ADRESSE (voie) ROUTE DU MOLE CENTRAL

CODE POSTAL 76600 VILLE LE HAVRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1,00

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2065 2023
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	
Si PME innovantes cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: BOLUDA LE HAVRE		SIRET	36850070800020
Adresse du siège social:		Ancienne adresse en cas de changement:	
0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL LE HAVRE 76600			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: 01/01/2019

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SASU BOLUDA FRANCE
3 QUAI DE LA JOLIETTE MARSEILLE 13002 SIRET 84338645900021

B ACTIVITE

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	
Déficit		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Société d'investissement immobilier côtée ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐		

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre : ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adress et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-c ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	oui, indication du logiciel utilisé	ORACLE
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable:	Nom et adresse du conseil:
S/I : ☐ (Société/Indépendant) Tél :	☐ Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventioné:

Visa : CGA ☐ Visa : Viseur conventionné ☐ N° d'agrément :
Nom : Tél :
Adresse :

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Néant X

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis				***Total (a à h)***		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		
	Montant brut des salaires (hord apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile, qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS : associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	SARL Nbre parts soc. assoc.	sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impôt stés année de verst	montant des sommes versées à titre de traitements indemnités	représ, mission, déplact indemnités forfaitaires	représ, mission, déplact remboursmts	autres frais professionnels indemnités forfaitaires	autres frais professionnels remboursmts

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Extension 2

BOLUDA LE HAVRE

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

4 - Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c), et (d) du 2065 bis

Libellé	Montant

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Extension 3

BOLUDA LE HAVRE

K - DIVERS

Adresse des autres établissements

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC
2023

BOLUDA LE HAVRE

Produits à recevoir	Montant
INTERETS COURUS A RECEVOIR	724,50
SINISTRES A RECOUVRIR	363 488,38
INDEMNITES A RECUPERER AUPRES DU PERSONNEL	4 018,12

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY
2023

BOLUDA LE HAVRE

Charges à payer	Montant
CONTRIBUTION LOGEMENT	45 803,34
ORGANIC	23 673,00
TAXE SUR VEHICULES STES	776,00
AUTRE IMPOTS ET TAXES	1 707,00
CHG FISC S/CONGES A PAYER	1 919,07
FOURNISSEURS - PROVISIONS AUTOMATIQ	194 825,44
FOURNISSEURS - PROVISIONS MANUELLES	659 898,66
RABAIS,REMISES,RISTOURNES A ACCORDE	6 542 519,32
INTERESSEMENT DU AUX SALARIES	698 539,00
PROVISIONS CP NAVIGANTS	2 373 231,04
PROVISIONS CP SEDENTAIRES	90 097,28
PROVISIONS 13EME MOIS	45 977,73
CHARGES A PAYER SUR FRAIS DE PERSON	150 862,52
CH SOC/CONGES A PAYER NAVIGANTS	888 342,59
CHG SOC S/CONGES A PAYER SEDENTAIRE	40 976,83
CHARGES SOCIALES SUR 13E MOIS A PAY	6 806,66
CHARGES A PAYER SUR FRAIS DE PERSON	22 196,54
TAXE APPRENTISSAGE	16 883,21
CET	42 006,00
TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	14 152,88

TOTAL	**11 861 194,11**

SOMME DES EXTENSIONS	**11 861 194,11**

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CA19CHAREP 2023

BOLUDA LE HAVRE

Nature	Durée amortissement ou étalement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CA20CHAAVA
2023

BOLUDA LE HAVRE

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période	Montants Exploitation	Financier	Exceptionnel
C&M	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	173 631,59		
SHIPOWNER	Du 01/01/2023 au 28/02/2023	7 400,38		
MESSER	Du 01/01/2023 au 31/07/2025	5 059,02		
QUADIENT	Du 01/01/2023 au 19/03/2023	268,83		

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CA21PROAVA
2023

BOLUDA LE HAVRE

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période	Montants		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT ET DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION Y AFFÉRENTES

SCIICSUIVI 2023

BOLUDA LE HAVRE

	Montant du résultat	Obligations de distribution	
		N + 1	N + 2
Location (1)			
Plus values de cession (1)			
Dividendes (1)			
Résultat exonéré	Total	Total	
Résultat imposable			
Résultat comptable (2)	52,00		

(1) Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI

(2) Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserve en application de la loi

SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEE EN N

Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
	Obligations reportées		Obligations en N				
	3	4				3	4
N - 1							
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
Total :				Total :			

(3) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable.

(4) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SUIV219REC

2023

ıt de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéfi(

d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI) - recto

BOLUDA LE HAVRE

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF
	36850070800020	
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :	
En cas de changement, nouvelle adresse :	En cas de changement, nouvelle adresse	

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL

	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SUIV219VER

2023

État de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié d'une impositionau taux de 19% (Art. 219-I-f du CGI) - verso

BOLUDA LE HAVRE

III - ÉTAT DE SUIVI

Exercice	Résultat fiscal	Montant du bénéfice imposé au taux réduit	Montant incorporé à la réserve spéciale	Montant incorporé au capital	Montant du capital à la clôture de l'exercice	Visa du représentant de la société

TOTAL					
SOMME DES EXT.					

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

CALC219BF4

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AUX TAUX RÉDUITS

2023

(art. 219 I b du CGI, article 46 quater OZZ bis A de l'annexe III)

BOLUDA LE HAVRE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	BOLUDA LE HAVRE ROUTE DU MOLE CENTRAL 76600 LE HAVRE
Numéro SIRET du principal établissement	36850070800020
Code APE	

Adresse du siège si différente

I - Résultat de l'exercice

A - Résultats imposables dans les conditions de droits communs

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B - Résultats relevant du régime des plus values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois /12	
h	Dont plus value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
k	Dont plue-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
	Total lignes h à k	

l	**III - Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**	

m	**IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 % (d-j-k)**	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

ÉTAT DÉCLARATIF DE LA DÉDUCTION PRATIQUÉE

En application du II de l'article 217 Quinquies du Code Général des Impôts

DEDUCACTIO

2023

BOLUDA LE HAVRE

Mécanisme d'actionnariat salarié concerné	Date de décision d'assemblée générale extraordinaire	Date de réalisation de la ou des augmentations de capital correspondantes	Valeur des actions à la date de l'augmentation de capital			Prix de souscription des actions par les salariés		
			Valeur unitaire	Nbre d'actions émises éligibles à déduction	Valeur globale A	Prix de souscription unitaire	Nombre d'actions concernées	Prix de souscription global B
Attribution d'actions gratuites à émettre								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
Option de souscription d'action								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
Augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
TOTAL GÉNÉRAL								
MONTANT DE LA DEDUCTION PRATIQUEE (Différence entre les totaux des colonne A et B)								

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats par les entreprises nouvelles bénéficiant des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI

DRESZONE 2023

(BOI-LETTRE -000230-20140728)

BOLUDA LE HAVRE

I – Renseignements concernant l'entreprise nouvelle

Date de création :		Capital : Montant		Capital : Nombre de droits sociaux	

Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, il y a lieu d'indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant.

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

III – Renseignements complémentaires lorsque la société exerce une activité professionnelle non commerciale

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		Durée de présence des salariés au cours l'exercice	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats par les entreprises nouvelles bénéficiant des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI

DRESZONE 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

BOLUDA LE HAVRE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

BOLUDA LE HAVRE

Numéro SIRET du principal établissement 36850070800020 Code APE 5222Z

Adresse du siège si différente

Participation détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

LTENG219B4 - 2/2

Répartition du capital

2023

(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

BOLUDA LE HAVRE

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement, société de capital-risque, société de développement régional ou des sociétés financières d'innovation.

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice

Nature de l'opération *	nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

** CE : Cession*

SC : Souscription au capital

AN : Annulation

RA : Rachat

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition taux réduit de 19% au titre des exercices ouvert en 2001 compris da ne série de trois exercices bénéficiaires en cours du 1er Janvier 200

OPTANC219F 2023

(art. 219 - I - f du CGI, article 7 - II, loi de finances pour 2001)

BOLUDA LE HAVRE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

BOLUDA LE HAVRE

Numéro SIRET du principal établissement 36850070800020 Code APE 5222Z

Adresse du siège si différente

Le soussigné

Nom, Prénom du signataire

Qualité du signataire

déclare que l'entreprise ci dessus désignée a opté le pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001.

En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f de I de l'article 219 déjà cité.

à _____ le : _____

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

HOLDING - TABLEAU DE SUIVI STATISTIQUE

RESCOFIN 2023

RELATIF À L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT DES FONDS BÉNÉFICIANT DES AVANTAGES FISCAUX prévus aux articles 199 Terdecies-0 a et 885-0 V bis du CGI

BOLUDA LE HAVRE

- Un état récapitulatif des sociétés financées, des titres détenus ainsi que des montants investis durant l'année

- Les informations qui figurent sur cet état celles arrêtées au 31 décembre de l'année

N°	Dénomination des sociétés financées	Code postal	Forme juridique	Code Siren	Année de création	Type d'entreprise[1]	Code activité (APE-NACE)

	Montant total de la participation	Pourcentage du capital détenu	Flux annuel investi en capital	Montant des autres financements	Flux annuel en autres financements	Stade d'investissement[2]	Type d'avantage fiscal [3]

Investisseurs- personnes physiques (Nom, prénom et adresse)	

[1] ***Table IP1***

PME - Petite et moyenne entreprise
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
GE - Grande entreprise

[2] ***Table IP2***

CRI - Capital risque
CDE - Capital développement
CTR - Capital transmission
CRE - Capital retournement

[3] ***Table IP3***

IR - Réduction d'impôt IR
ISF - Réduction d'impôt ISF

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2025-A 2023

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

articles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Montant de la dotation autorisée : _____

Montant de la dotation effectivement pratiquée : _____

Montant de la dotation antérieure rapportée au bénéfice imposable : _____

Détail de la provision

Produits, matières, approvisionnements	Quantités à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

DGFiP N° 2025-A 2023

rticles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au C(

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Détail de la provision

Produits, matières, approvisionnements	Quantités à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2025-D 2023

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ENTREPRISES DE PRESSE

(article 54 Ter du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Montant des dépenses effectuées

Montant prélevé sur les bénéfices de l'exercice

Montant prélevé sur les provisions

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2026-A 2023

ZFU - Bailleurs d'immeubles
(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

I - Lieu d'implantation de chaque immeuble donné à bail qui n'est pas en ZFU

Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	

II - Immeubles situés en ZFU :

Lieu de situation de chaque immeuble en ZFU	Bénéfice net de l'exploitation

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2026-B 2023

ZFU - Transfert d'activités dans une Zone Franche Urbaine
(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Lieux où était exercée cette activité :

Lieu d'exercice de l'activité	
Lieu d'exercice de l'activité	

Services des impôts où ont été déposées les déclarations de résultat

Service des impôts	
Service des impôts	

Subventions et aides accordées par l'Etat et les collectivités publiques

Nature	Montant

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2026-C 2023

RÉEVALUATION DES IMMOBILISATIONS PAR ÉQUIVALENCE

(article 38-9 du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

PARTICIPATION				
Nature de l'immobilisation	Prix d'acquisition	Valeur réelle	Valeur d'équivalence	Montant de la dépréciation

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2027-H 2023

Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation des titres de participation et des immeubles de placement

(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

BOLUDA LE HAVRE

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

A — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi global)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

B — Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice
TOTAL (B)			

C — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL (C)				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

spositif de plafonnement des provisions pour dépréciati DGFiP N° 2027-H 2023
les titres de participation et des immeubles de placemen
(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

Extension

BOLUDA LE HAVRE

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II- SUIVI DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

B — Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice

TOTAL			

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL B)			

C — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL C)				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2039 2023

REPORT EN ARRIERE DES DEFICITS

(Article 220 quinquies du code général des impôts)

BOLUDA LE HAVRE

I - Identification de l'entreprise

Activités exercées (Déclarer l'activité principale en premier) _____

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés [X]

II - Option formulée lors du dépôt de la déclaration de résultats

Le soussigné (Nom/Dénomination) :

_____

déclare que l'entreprise désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résulats, pour le report en arriére :

1 - du déficit [ ]

2 - du déficit d'ensemble dugroupe (art. 223 A du CGI) [ ]

Exercice au cours duquel a été constaté le déficit : ouvert le : _____ clos le : _____

Montant du déficit reporté en arrière (cf. ligne 15) [ ]

1. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION			**Exercice N-1**	
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	27,5%	26,5%	15%
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2			
Calcul du bénéfice exclu				
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3			
Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt				
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4			
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5			
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6			
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7			
Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt				
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8			
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9			
Ligne 9 x [ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2)	10			
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11			
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12			
2. IMPUTATION DU DÉFICIT				
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13			
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14			
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)		15		
3. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT				
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le* : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		16		
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)		17		
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)		18		
4. MONTANT DE LA CRÉANCE				
Totalisation des sommes portées ligne 14		19		
5. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS				
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu parla société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N :		20		

*(report de la ligne XJ du tableau n°2058-A ou ligne 354 du tableau n°2033-B)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2036 BIS 2023

SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS
Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés

Dénomination de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Numéro SIRET : 36850070800020

Déclarant :

Date : _____ Nom du signataire : _____

Lieu : _____ Qualité du signataire : _____

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète)		Location mobilières et immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations
	1	2	3	4	5	6

Nombre Total de parts		**TOTAL** *(y compris extensions)*				

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortissements	Total par associé
	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts, taxes et versements assimilés	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance	Charges financières		
				Salaires et appointements	Congé payés				
	7	8	9	10	11	12	13	14	15

TOTAL *(y compris ext.)*									

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS

DGFiP N° 2036 BIS 2023

Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés

Extension

BOLUDA LE HAVRE

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète)		Location mobilières et immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations
	1	2	3	4	5	6
Nombre Total de parts		**TOTAL**				
		SOMME DES EXTENSIONS				

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortissements	Total par associé
	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts, taxes et versements assimilés	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance	Charges financières		
				Salaires et appointements	Congé payés				
	7	8	9	10	11	12	13	14	15
TOTAL									
SOMME DES EXTENSIONS									

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2904 2023

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Dénomination : SASU BOLUDA LE HAVRE

Adresse 0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL LE HAVRE 76600

N° Siren 368500708

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'évenement entraînant la fin du report	Date de l'évenement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

(1) Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante : :
E - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social
D - Exercice de fait du pouvoir de décision
T - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DGFiP N° 2904 2023

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Extension

BOLUDA LE HAVRE

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTÉRIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'évenement entraînant la fin du report	Date de l'évenement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2464 2023
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DETERMINATION ET SUIVI DES CHARGES FINANCIERES NETTES NON ADMISES EN DEDUCTION ET DES CAPACITES DE DEDUCTION INEMPLOYEES EN REPORT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 BIS DU CGI

À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

Dénomination : BOLUDA LE HAVRE

SIRET : 36850070800020

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 %	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
- Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	(i Quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2468 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : BOLUDA LE HAVRE

SIRET : 36850070800020

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

	1	2	3	4	5
	Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice
A					
B					
C					
D					
E					
F					
G					
H					
I					
J					
K					
L					

	6	7	
		Résultat net imposable à taux réduit	
	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
A			
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			
J			
K			
L			
TOTAL			

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2468 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : BOLUDA LE HAVRE

SIRET : 36850070800020

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net d'ensemble imposable à taux réduit sous agrément
TOTAL	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

)GFiP N° 2069-RCI 2023

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Néant : X

PME au sens communautaire

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du grou
y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre X

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés
(y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

BOLUDA FRANCE 3 QUAI DE LA JOLIETTE MARSEILLE 13002 N° SIREN 843386459

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	

Réduction d'impôt en faveur du mécenat	
Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
- dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du tra	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

BOLUDA LE HAVRE

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt au titre du mécénat	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Crédits d'impôts en faveur de la recherche collaborative	
Crédits d'impôts en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	

Total Autres crédits d'impots	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE
(Suite)

BOLUDA LE HAVRE

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	

TOTAL	

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	

TOTAL	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

)GFiP N° 2069-RCI 2023

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV – MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		SIREN ou RNA	Nom et adresse	SIREN ou RNA	Nom et adresse	

	TOTAL

	SOMME DES EXTENSIONS

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

BOLUDA LE HAVRE

F-IDENTIF

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 368500708 Code activité (NAF) 5222Z

Désignation et adresse du déclarant :

SASU BOLUDA LE HAVRE

0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL

LE HAVRE 76600

Téléphone

ÉVENEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant ☐

CERTIFIES CONFORMES EN DATE DU 30 JUIN 2023

DocuSigned by:
Laurent Menager
227D161935E5456...

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Date d'édition 25/04/2023

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

BOLUDA LE HAVRE

F_BI_RN_IS

Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 368500708 Code activité (NAF) 5222Z

Désignation et adresse

SASU BOLUDA LE HAVRE

0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL

LE HAVRE 76600

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)	IS1
Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal :	RN
Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)	IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2022	
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2022	
Durée de l'exercice ou période N :	12	
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1	31/12/2021	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Durée de l'exercice ou période N-1 :	12	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Date limite de dépot de la déclaration :	30/04/2023	

Date d'édition 25/04/2023

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : ROUTE DU MOLE CENTRAL 76600 LE HAVRE

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2022 Net 3	Exercice N-1 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	46 474,99	AG	46 474,99		
	Fonds commercial (1)	AH	15 244,90	AI		15 244,90	15 244,90
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	38 673,30	AQ	14 162,19	24 511,11	2 656,57
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	316 151,25	AS	252 559,22	63 592,03	80 660,04
	Autres immobilisations corporelles	AT	56 435,93	AU	51 984,12	4 451,81	5 838,99
	Immobilisations en cours	AV	3 324,82	AW		3 324,82	11 670,00
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	2 000,00	CV		2 000,00	2 000,00
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières	BH	1 461 344,30	BI		1 461 344,30	1 102 042,97
	TOTAL (II)	BJ	1 939 649,49	BK	365 180,52	1 574 468,97	1 220 113,47
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	619 132,22	BM		619 132,22	385 750,78
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commar	BV	6 032,68	BW		6 032,68	49 807,56
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	3 539 967,44	BY	14 766,88	3 525 200,56	1 820 827,81
	Autres créances (3)	BZ	22 788 684,36	CA		22 788 684,36	12 197 759,68
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placment (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 439,83	CG		1 439,83	1 216,22
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	186 359,82	CI		186 359,82	1 404,17
	TOTAL (III)	CJ	27 141 616,35	CK	14 766,88	27 126 849,47	14 456 766,22
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	29 081 265,84	1A	379 947,40	28 701 318,44	15 676 879,69

Renvois : (1) Dont droit au ba | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 461 344,30 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserv de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 38 112,25)		DA	38 112,25	38 112,25
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 811,23	3 811,23
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provis pour fluctuation des cours B1		DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vi EJ		DG	8 884 704,32	8 884 704,32
	Report à nouveau			DH	(13 415 374,05)	(18 826 503,37)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	52,00	(4 342 470,68)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK		
			TOTAL (I)	DL	(4 488 694,25)	(14 242 346,25)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
			TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	336 625,00	377 014,66
	Provisions pour charges			DQ	5 647 309,00	4 855 834,00
			TOTAL (III)	DR	5 983 934,00	5 232 848,66
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		905,09
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 210 701,61	13 349 196,57
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 361 503,06	4 996 550,89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	20 633 874,02	6 333 023,45
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		6 701,28
			TOTAL (IV)	EC	27 206 078,69	24 686 377,28
	Écarts de conversion passif		**(V)**	ED		
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 701 318,44	15 676 879,69

RENVOIS						
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Écart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	27 206 078,69	24 686 377,28
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		905,09

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

				Exercice N					Exercice N-1
				France		Exportations et autres raisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	128 961,34	FH	29 804 278,85	FI	29 933 240,19	24 177 061,19
	Chiffres d'affaires nets		FJ	128 961,34	FK	29 804 278,85	FL	29 933 240,19	24 177 061,19
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	103 823,09	97 200,00
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	1 053 176,75	2 137 798,91
	Autres produits (1) (11)						FQ	14 251 495,00	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	45 341 735,03	26 412 060,10
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de do						FU	3 027 331,59	1 792 870,94
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(233 381,44)	(149 940,09)
	Autres achats et charges externes (3)						FW	11 439 290,28	12 688 780,66
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	440 056,78	379 206,95
	Salaires et traitements						FY	11 983 463,24	11 424 600,89
	Charges sociales (10)						FZ	3 278 733,48	2 960 395,88
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	49 320,58	47 838,35
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 327 309,00	1 312 834,00
	Autres charges (12)						GE	14 091 354,70	17 856,00
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	45 403 478,21	30 474 443,58
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(61 743,18)	(4 062 383,48)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11 516,46	8 128,50
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	11 516,46	8 128,50
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	14 152,75	12 666,78
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	14 152,75	12 666,78
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 636,29)	(4 538,28)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(64 379,47)	(4 066 921,76)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	31 925,37	23 039,19
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	1 012,50	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	43 802,66	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	76 740,53	23 039,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 896,06	1,11
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 413,00	298 587,00
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 309,06	298 588,11
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	64 431,47	(275 548,92)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	45 429 992,02	26 443 227,79
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	45 429 940,02	30 785 698,47
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	52,00	(4 342 470,68)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-d	1G		
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-d		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	11 407,05	7 477,34
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	1 040,00	20,00
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquie		RD		
(9)	Dont transferts de charges		A1	517 342,75	1 140 307,91
(10)	Dont cotisations personnelles de l'ex	(dont montant des cotisations sociale obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personne ultatives A6	obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin	A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargn	A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
PROVISION LITIGES SALARIES	3 413,00	43 802,66
AVARIES SUR REMORQUEURS	8 886,98	31 905,39
CESSION IMMOBILISATION		1 012,50
ECART DE REGLEMENT	9,08	19,98
TOTAL GENERAL	12 309,06	76 740,53

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

(7) Détail produits et charges exceptionnels (état annexe)	Charges excep.	Produits excep.

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Extension 2

BOLUDA LE HAVRE

(7) Détail produits et charges sur exercices antérieurs (état annexe)	Ch. antérieures	Pr. antérieurs

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

5 - IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelle	TOTAL II	KD	62 455,89	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	28 438,70	KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agenceme et aménagements des constructio [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	287 480,25	KT		KU	9 960,00
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agenceme aménagements divers		KV	17 202,22	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		KY	8 533,18	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	41 515,29	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et diver		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	11 670,00	LI		LJ	34 414,75
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	394 839,64	LO		LP	44 374,75
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	2 000,00	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 102 042,97	1U		1V	359 301,33
		TOTAL IV	LQ	1 104 042,97	LR		LS	359 301,33
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 561 338,50	ØH		ØJ	403 676,08

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: Par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	736,00	LW	61 719,89	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	(24 048,93)	MD	13 814,33	ME	38 673,30	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et an constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	(18 711,00)	MJ		MK	316 151,25	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, amé nagements divers		IU		MM		MN	17 202,22	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	8 533,18	MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	2 281,58	MT	39 233,71	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	42 759,93	MZ		NA	3 324,82	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	24 629,09	NH	414 585,30	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	2 000,00	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financière		I2		2E		2F	1 461 344,30	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	1 463 344,30	2H	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	25 365,09	ØL	1 939 649,49	ØM	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

GFiP N° 2054-bis 2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant [X]

Exercice N clos le : 31/12/2022

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilis amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées

CADRE B — **DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCI		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCI	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les mo aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur cel

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

6 - AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2023

Désignation de l'entrepris‹ BOLUDA LE HAVRE

Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisatons incorporelles		PE	47 210,99	PF		PG	736,00	PH	46 474,99
TOTAL I		RK	47 210,99	RM		RN	736,00	RO	46 474,99
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	25 782,13	PS	2 194,39	PT	13 814,33	PU	14 162,19
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	206 820,21	QA	45 739,01	QB		QC	252 559,22
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD	15 927,97	QE	445,98	QF		QG	16 373,95
	Matériel de transport	QH	8 533,18	QI		QJ	8 533,18	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	36 950,55	QM	941,20	QN	2 281,58	QO	35 610,17
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	294 014,04	QV	49 320,58	QW	24 629,09	QX	318 705,53
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	341 225,03	ØP	49 320,58	ØQ	25 365,09	ØR	365 180,52

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**	NW		**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**	NY		**Total général** non ventilé **(NW - NY)**	NZ	
---	---	---	---	---	---	---	---	---

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE

Néant ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	377 014,66	4B	3 413,00	4C	43 802,66	4D	336 625,00
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marché terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénali	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	122 734,00	4Y	92 587,00	4Z	122 734,00	5A	92 587,00
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement de immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	4 695 000,00	EP	1 205 000,00	EQ	375 000,00	ER	5 525 000,00
	Provisions pour charges sociales fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	38 100,00	5W	29 722,00	5X	38 100,00	5Y	29 722,00
	TOTAL II	5Z	5 232 848,66	TV	1 330 722,00	TW	579 636,66	TX	5 983 934,00
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	14 766,88	6U		6V		6W	14 766,88
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	14 766,88	TY		TZ		UA	14 766,88
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	5 247 615,54	UB	1 330 722,00	UC	579 636,66	UD	5 998 700,88
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	1 327 309,00	UF	535 834,00		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	3 413,00	UK	43 802,66		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'annexe III au CGI.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2023

Extension 2

BOLUDA LE HAVRE

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
MEDAILLE DU TRAVAIL	38 100,00	29 722,00	38 100,00	29 722,00

TOTAL	**38 100,00**	**29 722,00**	**38 100,00**	**29 722,00**

SOMME DES EXTENSIONS	**38 100,00**	**29 722,00**	**38 100,00**	**29 722,00**

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US
	Autres immobilisations financières	UT	1 461 344,30	UV 1 461 344,30	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	14 766,88	14 766,88	
	Autres créances clients	UX	3 525 200,56	3 525 200,56	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI			
	Personnel et comptes rattachés	UY	22 592,26	22 592,26	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	141 245,24	141 245,24	
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC	22 254 070,73	22 254 070,73	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	370 776,13	370 776,13	
Charges constatées d'avance		VS	186 359,82	186 359,82	
TOTAUX		VT	27 976 355,92	VU 27 976 355,92	VV
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercic	VE			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physique	VF			

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	plus d'1 an et 5 ans au plu 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 210 701,61	1 210 701,61		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 462 139,05	3 462 139,05		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 637 336,37	1 637 336,37		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 148,97	11 148,97		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimi	VQ	250 878,67	250 878,67		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	14 091 354,70	14 091 354,70		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 542 519,32	6 542 519,32		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	27 206 078,69	VZ 27 206 078,69		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exerc		VK				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

Exercice N, clos le : 31/12/2022

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 52,00

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-d	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-CGI) et autres amortissements non déd	WE		XE	1 174,41
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	398,41	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	776,00		
Fraction des loyers à réintégrer dans le d'un crédit bail immobilier et de levée d'o	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déduc (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	3 510 826,81	Charges à payer liées à des états et te non coopératifs non déductibles (cf. 20	XX		XW	3 510 826,81
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une soc de personne ou un GIE	WL	1 694,63	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	1 694,63

Régime d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises sousmis	I8	
Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0%	ZN	
Fraction imposable des plus-values alisées aucours d'exercices antérieu — Plus-values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values alisées aucours d'exercices antérieu — Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW	WQ	13 391,00
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	3 527 138,85

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tab	WU	3 525 223,34

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 19 %	WP	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales — Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation — 2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du C	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innov (art. 44 sexies A)	L5	XF
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissements immobilier cotées (art.208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Bassin urbain à dynamise (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynar (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités N (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rura (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septded	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	

Déductions diverses à détailler sur feuille séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	XG
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
TOTAL II						XH 3 525 223,34

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportabl — bénéfice (I moins II)	XI	1 915,51	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportabl — déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)			XL 1 915,51
RÉSULTAT FISCAL — BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N
FNP HONORAIRES CAC NON DEDUCTIBLE	13 391,00

TOTAL	**13 391,00**

SOMME DES EXTENSIONS	**13 391,00**

II - DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	8 445 709,00
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	1 915,51
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	8 443 793,49
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	8 443 793,49

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'a 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduc pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI	ZV	3 394 566,81	ZW	3 393 763,34
Provisions pour risques et charges				
PENSIONS OFFICIERS	8X	92 587,00	8Y	122 734,00
	8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9B	92 587,00	9C	122 734,00
Provisions pour dépréciation				
	9D		9E	
	9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9H		9J	
Charges à payer				
ORGANIC	9K	23 673,00	9L	8 726,00
	9M		9N	
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9S	23 673,00	9T	8 726,00
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	3 510 826,81 ligne WI	YO	3 525 223,34 ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

10 - DÉFICITS INDÉMNITÉS POUR CONGES À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur exercice

TOTAL		

SOMME DES EXTENSIONS		

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercic antérieur à celui pour lequel la déclaration est é	ØC	(18 826 503,37)	Affectations aux réserves	Réserves légales	ZB	
				Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour leq la déclaration est établie	ØD	(4 342 470,68)	Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	(9 753 600,00)
			Report à nouveau		ZG	(13 415 374,05)
TOTAL I	ØF	(23 168 974,05)	N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II **TOTAL II**		ZH	(23 168 974,05)

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS			Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des bie pris en crédit bail J7)	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance	YT	60 760,15
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des bien en location pour une durée > 6 m J8 6 284 993,91)	XQ	6 307 901,91
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU	1 752,00
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	2 395 687,65
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux orga tions syndicales et professionnel ES)	ST	2 673 188,57
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	11 439 290,28
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW	187 151,00
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produ pétroliers ZS)	9Z	252 905,78
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	440 056,78
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY	25 994,76
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne const immobilisations	YZ	588 681,95
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2020)	ØB	10 273 961,72
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'i	ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK	%
	– Numéro de centre de gestion agréé XP		– Filiales et participations : (Liste au 205 prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entrepri	RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre du CGI	RH	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du gro	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale — JH — FIL — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ — 84338645900021

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD (Régime des groupes de sociétés)

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFiP N° 2059-A 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés 1	Valeur d'origine 2	Valeur nette réévaluée 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements 5	Valeur résiduelle 6
I - Immobilisations *	1	VALISE ALARMES REM P/ 19/04/1999	3 986,54		3 986,54		
	2	LOGICIEL 20/08/2002	736,00		736,00		
	3	SYSTEME ANTI INTRUSIO 01/05/2002	9 827,79		9 827,79		
	4	PEUGEOT PARTNER 19/06/2007	8 533,18		8 533,18		
	5	2VHF PORTABLES 28/11/2022	2 152,58		2 152,58		
	6	SIEGE BUREAU TERRA NC 16/01/2012	129,00		129,00		
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente 7	Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme 9	Long terme 10 — 19 %	Long terme 10 — 15 % ou 12,8 %	Long terme 10 — 0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) 11
I - Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4		1 012,50	1 012,50	1 012,50				
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente a éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments c			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charg bles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la dé fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 ment utilisée			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation d relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			1 012,50				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 1							

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES DGFiP N° 2059-A 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Nature	Détermination de la PV ou MV				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	19%
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette réévaluation	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
TOTAL									
SOMME DES EXTENSIONS									

Autres élements : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à
	Court terme	Long terme			
		19%	15% ou 12,8%	0%	19%
TOTAL					
SOMME DES EXTENSIONS					

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Néant ☐

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du*	1 012,50		1 012,50	
	TOTAL 1	1 012,50		1 012,50	

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origi	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente *(art. 39 quaterdecies et 1quater du CGI)*	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
	(à préciser) au titre de :	N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes société

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Plus values réintégrées dans les résultats des sociétés bénéficiaires des apports

Origine des Plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des PV réalisées	Montant antérieure-ment réintégré	Montant rapporté au résult. de l'exercice	Montant restant à reintégrer

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2023

Désignation de l'entrepris BOLUDA LE HAVRE

Néant X

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non co exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2 (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) .	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les soc
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le reve

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a c cices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entrepri: BOLUDA LE HAVRE — Néant X

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complém d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spécia à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des ociétés absorbées au cours d l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2023

Désignation de l'entreprise BOLUDA LE HAVRE — Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	166,26
dont apprentis	YF	1,00
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	29 933 240,19
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale e	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	29 933 240,19

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	14 251 495,00
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	103 823,09
Variation positive des stocks	OD	233 381,44
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	506 383,99
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	15 095 083,52

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	4 275 846,55
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	3 882 873,41
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le ca d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	22 908,00
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	14 091 354,70
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	22 272 982,66

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	OG	22 755 341,05

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329	SA	22 755 341,05

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-etablissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	29 933 240,19
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	du	GY	au	GZ	
Date de cessation				HR	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 — N° SIRET 36850070800020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BOLUDA LE HAVRE

ADRESSE (voie) ROUTE DU MOLE CENTRAL

CODE POSTAL 76600 — VILLE LE HAVRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	2 500,00
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SASU — Dénomination BOLUDA FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 843386459 — % de détention 100,00 — Nb de parts ou actions 2 500,00

Adresse : N° 3 — Voie QUAI DE LA JOLIETTE

Code Postal 13002 — Commune MARSEILLE — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre — Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Titre — Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 36850070800020

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BOLUDA LE HAVRE

ADRESSE (voie) ROUTE DU MOLE CENTRAL

CODE POSTAL 76600 VILLE LE HAVRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1,00

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2065 2023
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	
Si PME innovantes cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: BOLUDA LE HAVRE		SIRET	36850070800020
Adresse du siège social:		Ancienne adresse en cas de changement:	
0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL LE HAVRE 76600			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: 01/01/2019

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SASU BOLUDA FRANCE
3 QUAI DE LA JOLIETTE MARSEILLE 13002 SIRET 84338645900021

B ACTIVITE

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	
Déficit		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Société d'investissement immobilier côtée ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐		

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre : ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adress et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-c ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	oui, indication du logiciel utilisé	ORACLE
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable:	Nom et adresse du conseil:
S/I : ☐ (Société/Indépendant) Tél :	☐ Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventioné:

Visa : CGA ☐ Visa : Viseur conventionné ☐ N° d'agrément :
Nom : Tél :
Adresse :

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Néant X

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis				***Total (a à h)***		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		
	Montant brut des salaires (hord apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Extension 1

BOLUDA LE HAVRE

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile, qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS : associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	SARL Nbre parts soc. assoc.	sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette impôt stés année de verst	montant des sommes versées à titre de traitements indemnités	représ, mission, déplact indemnités forfaitaires	représ, mission, déplact remboursmts	autres frais professionnels indemnités forfaitaires	autres frais professionnels remboursmts

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Extension 2

BOLUDA LE HAVRE

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

4 - Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c), et (d) du 2065 bis

Libellé	Montant

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA 2065

DGFiP N° 2065 BIS 2023

Extension 3

BOLUDA LE HAVRE

K - DIVERS

Adresse des autres établissements

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC
2023

BOLUDA LE HAVRE

Produits à recevoir	Montant
INTERETS COURUS A RECEVOIR	724,50
SINISTRES A RECOUVRIR	363 488,38
INDEMNITES A RECUPERER AUPRES DU PERSONNEL	4 018,12

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY
2023

BOLUDA LE HAVRE

Charges à payer	Montant
CONTRIBUTION LOGEMENT	45 803,34
ORGANIC	23 673,00
TAXE SUR VEHICULES STES	776,00
AUTRE IMPOTS ET TAXES	1 707,00
CHG FISC S/CONGES A PAYER	1 919,07
FOURNISSEURS - PROVISIONS AUTOMATIQ	194 825,44
FOURNISSEURS - PROVISIONS MANUELLES	659 898,66
RABAIS,REMISES,RISTOURNES A ACCORDE	6 542 519,32
INTERESSEMENT DU AUX SALARIES	698 539,00
PROVISIONS CP NAVIGANTS	2 373 231,04
PROVISIONS CP SEDENTAIRES	90 097,28
PROVISIONS 13EME MOIS	45 977,73
CHARGES A PAYER SUR FRAIS DE PERSON	150 862,52
CH SOC/CONGES A PAYER NAVIGANTS	888 342,59
CHG SOC S/CONGES A PAYER SEDENTAIRE	40 976,83
CHARGES SOCIALES SUR 13E MOIS A PAY	6 806,66
CHARGES A PAYER SUR FRAIS DE PERSON	22 196,54
TAXE APPRENTISSAGE	16 883,21
CET	42 006,00
TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	14 152,88

TOTAL	**11 861 194,11**

SOMME DES EXTENSIONS	**11 861 194,11**

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CA19CHAREP 2023

BOLUDA LE HAVRE

Nature	Durée amortissement ou étalement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CA20CHAAVA
2023

BOLUDA LE HAVRE

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période	Montants Exploitation	Financier	Exceptionnel
C&M	Du 01/01/2023 au 30/06/2023	173 631,59		
SHIPOWNER	Du 01/01/2023 au 28/02/2023	7 400,38		
MESSER	Du 01/01/2023 au 31/07/2025	5 059,02		
QUADIENT	Du 01/01/2023 au 19/03/2023	268,83		

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CA21PROAVA
2023

BOLUDA LE HAVRE

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période	Montants		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT ET DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION Y AFFÉRENTES

SCIICSUIVI 2023

BOLUDA LE HAVRE

	Montant du résultat	Obligations de distribution	
		N + 1	N + 2
Location (1)			
Plus values de cession (1)			
Dividendes (1)			
Résultat exonéré	Total	Total	
Résultat imposable			
Résultat comptable (2)	52,00		

(1) Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI

(2) Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserve en application de la loi

SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEE EN N

Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
	Obligations reportées		Obligations en N				
	3	4				3	4
N - 1							
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
Total :				Total :			

(3) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable.

(4) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SUIV219REC

2023

ıt de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéfi(

d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI) - recto

BOLUDA LE HAVRE

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF
	36850070800020	
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :	
En cas de changement, nouvelle adresse :	En cas de changement, nouvelle adresse	

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL

	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

SUIV219VER

2023

État de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant bénéficié d'une impositionau taux de 19% (Art. 219-I-f du CGI) - verso

BOLUDA LE HAVRE

III - ÉTAT DE SUIVI

Exercice	Résultat fiscal	Montant du bénéfice imposé au taux réduit	Montant incorporé à la réserve spéciale	Montant incorporé au capital	Montant du capital à la clôture de l'exercice	Visa du représentant de la société

TOTAL					
SOMME DES EXT.					

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

CALC219BF4

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AUX TAUX RÉDUITS

2023

(art. 219 I b du CGI, article 46 quater OZZ bis A de l'annexe III)

BOLUDA LE HAVRE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	BOLUDA LE HAVRE ROUTE DU MOLE CENTRAL 76600 LE HAVRE
Numéro SIRET du principal établissement	36850070800020
Code APE	

Adresse du siège si différente

I - Résultat de l'exercice

A - Résultats imposables dans les conditions de droits communs

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B - Résultats relevant du régime des plus values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois /12	
h	Dont plus value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
k	Dont plue-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art. 39 terdecies - 1	
	Total lignes h à k	

l	**III - Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**	

m	**IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 % (d-j-k)**	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

ÉTAT DÉCLARATIF DE LA DÉDUCTION PRATIQUÉE

En application du II de l'article 217 Quinquies du Code Général des Impôts

DEDUCACTIO

2023

BOLUDA LE HAVRE

Mécanisme d'actionnariat salarié concerné	Date de décision d'assemblée générale extraordinaire	Date de réalisation de la ou des augmentations de capital correspondantes	Valeur des actions à la date de l'augmentation de capital			Prix de souscription des actions par les salariés		
			Valeur unitaire	Nbre d'actions émises éligibles à déduction	Valeur globale A	Prix de souscription unitaire	Nombre d'actions concernées	Prix de souscription global B
Attribution d'actions gratuites à émettre								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
Option de souscription d'action								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
Augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise								
TOTAL								
SOMME DES EXTENSIONS								
TOTAL GÉNÉRAL								
MONTANT DE LA DEDUCTION PRATIQUEE (Différence entre les totaux des colonne A et B)								

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats par les entreprises nouvelles bénéficiant des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI

DRESZONE 2023

(BOI-LETTRE -000230-20140728)

BOLUDA LE HAVRE

I – Renseignements concernant l'entreprise nouvelle

Date de création :		Capital : Montant		Capital : Nombre de droits sociaux	

Si l'entreprise nouvelle rachète un droit au bail ou des immobilisations utilisées par une autre entreprise ou exerce son activité dans des locaux précédemment occupés par une entreprise, il y a lieu d'indiquer le nom et l'adresse du précédent exploitant.

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

III – Renseignements complémentaires lorsque la société exerce une activité professionnelle non commerciale

Effectif salarié à la clôture de l'exercice		Durée de présence des salariés au cours l'exercice	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Modèle de l'état à joindre à la déclaration de résultats par les entreprises nouvelles bénéficiant des allègements prévus à l'article 44 sexies du CGI

DRESZONE 2023

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Associés (personnes physiques et morales) :	Capital détenu			
Nom et prénom ou dénomination sociale ; Adresse	Droits de vote		Droits à dividendes	
	Nombre	%	Nombre	%

II – Renseignements concernant les associés personnes physiques de la société nouvelle

Fonctions exercées dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)			
Associés personnes physiques : Nom et prénom ; Adresse	Sociétés : Dénomination sociale ; adresse	Fonctions	Activité exercée par la société

Capital détenu par les associés personnes physiques et les membres du foyer fiscal dans d'autres sociétés (à servir pour chaque associé personne physique intéressé)						
Sociétés : Dénomination sociale ; Adresse	Montant du capital social	Activité exercée par la société	Capital détenu			
			Droits de vote		Droits à dividendes	
			Nombre	%	Nombre	%

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS
Répartition du capital
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

BOLUDA LE HAVRE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

BOLUDA LE HAVRE

Numéro SIRET du principal établissement 36850070800020 Code APE 5222Z

Adresse du siège si différente

Participation détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

TAUX RÉDUITS D'IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

LTENG219B4 - 2/2

Répartition du capital

2023

(art. 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

BOLUDA LE HAVRE

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement, société de capital-risque, société de développement régional ou des sociétés financières d'innovation.

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice

Nature de l'opération *	nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

** CE : Cession*

SC : Souscription au capital

AN : Annulation

RA : Rachat

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Option pour le maintien de l'ancien régime d'imposition taux réduit de 19% au titre des exercices ouvert en 2001 compris da ne série de trois exercices bénéficiaires en cours du 1er Janvier 200

OPTANC219F 2023

(art. 219 - I - f du CGI, article 7 - II, loi de finances pour 2001)

BOLUDA LE HAVRE

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

BOLUDA LE HAVRE

Numéro SIRET du principal établissement 36850070800020 Code APE 5222Z

Adresse du siège si différente

Le soussigné

Nom, Prénom du signataire

Qualité du signataire

déclare que l'entreprise ci dessus désignée a opté le pour l'application des dispositions du f du I de l'article 219 du code général des impôts pour une série de trois exercices bénéficiaires. Cette série est en cours au 1er janvier 2001.

En application du II de l'article 7 de la loi de finances pour 2001, l'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 19 % au titre des exercices ouverts en 2001 compris dans cette série et s'engage en conséquence à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f de I de l'article 219 déjà cité.

à _____ le : _____

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

HOLDING - TABLEAU DE SUIVI STATISTIQUE

RESCOFIN 2023

RELATIF À L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT DES FONDS BÉNÉFICIANT DES AVANTAGES FISCAUX prévus aux articles 199 Terdecies-0 a et 885-0 V bis du CGI

BOLUDA LE HAVRE

- Un état récapitulatif des sociétés financées, des titres détenus ainsi que des montants investis durant l'année

- Les informations qui figurent sur cet état celles arrêtées au 31 décembre de l'année

N°	Dénomination des sociétés financées	Code postal	Forme juridique	Code Siren	Année de création	Type d'entreprise[1]	Code activité (APE-NACE)

	Montant total de la participation	Pourcentage du capital détenu	Flux annuel investi en capital	Montant des autres financements	Flux annuel en autres financements	Stade d'investissement[2]	Type d'avantage fiscal [3]

Investisseurs- personnes physiques (Nom, prénom et adresse)	

[1] ***Table IP1***

PME - Petite et moyenne entreprise
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
GE - Grande entreprise

[2] ***Table IP2***

CRI - Capital risque
CDE - Capital développement
CTR - Capital transmission
CRE - Capital retournement

[3] ***Table IP3***

IR - Réduction d'impôt IR
ISF - Réduction d'impôt ISF

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2025-A 2023

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

articles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Montant de la dotation autorisée : _____

Montant de la dotation effectivement pratiquée : _____

Montant de la dotation antérieure rapportée au bénéfice imposable : _____

Détail de la provision

Produits, matières, approvisionnements	Quantités à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

DGFiP N° 2025-A 2023

rticles 39-1-5 du CGI et 10 terdecies de l'annexe III au C(

Extension

BOLUDA LE HAVRE

Détail de la provision

Produits, matières, approvisionnements	Quantités à la clôture de l'exercice	Valeur unitaire à l'ouverture de l'exercice	Valeur unitaire à la clôture de l'exercice

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2025-D 2023

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ENTREPRISES DE PRESSE

(article 54 Ter du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Montant des dépenses effectuées

Montant prélevé sur les bénéfices de l'exercice

Montant prélevé sur les provisions

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2026-A 2023

ZFU - Bailleurs d'immeubles
(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

I - Lieu d'implantation de chaque immeuble donné à bail qui n'est pas en ZFU

Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	
Adresse de l'immeuble hors ZFU	

II - Immeubles situés en ZFU :

Lieu de situation de chaque immeuble en ZFU	Bénéfice net de l'exploitation

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2026-B 2023

ZFU - Transfert d'activités dans une Zone Franche Urbaine
(article 44 Octies du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Lieux où était exercée cette activité :

Lieu d'exercice de l'activité	
Lieu d'exercice de l'activité	

Services des impôts où ont été déposées les déclarations de résultat

Service des impôts	
Service des impôts	

Subventions et aides accordées par l'Etat et les collectivités publiques

Nature	Montant

TOTAL	

SOMME DES EXTENSIONS	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2026-C 2023

RÉEVALUATION DES IMMOBILISATIONS PAR ÉQUIVALENCE

(article 38-9 du CGI)

Désignation de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

PARTICIPATION				
Nature de l'immobilisation	Prix d'acquisition	Valeur réelle	Valeur d'équivalence	Montant de la dépréciation

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2027-H 2023

Dispositif de plafonnement des provisions pour dépréciation des titres de participation et des immeubles de placement

(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

BOLUDA LE HAVRE

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

A — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi global)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

B — Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice
TOTAL (B)			

C — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL (C)				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

spositif de plafonnement des provisions pour dépréciati DGFiP N° 2027-H 2023
les titres de participation et des immeubles de placemen
(art. 39 1 5° du Code général des impôts)

Extension

BOLUDA LE HAVRE

I - SUIVI DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Catégorie de titres de même nature	Provisions non admises en déduction			
	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

II- SUIVI DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

B — Suivi spécifique pour les immeubles ayant perdu la qualité d'immeubles de placement

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Stock de provisions au début de l'exercice de changement de qualité A l'ouverture de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Stock de provisions à la clôture de l'exercice de changement de qualité A la clôture de l'exercice

TOTAL			

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL B)			

C — Immeubles ayant la qualité d'immeubles de placement au titre de l'exercice acquis auprès de sociétés membres du groupe fiscal (à servir par les seules sociétés membres d'un groupe fiscal)

Provisions non admises en déduction sur immeuble de placement (suivi par immeuble)	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice non admises en déduction	Diminutions Reprises de l'exercice minorées des dotations non admises en déduction au titre d'exercices antérieurs	Montant à la fin de l'exercice

TOTAL				

SOMME DES EXTENSIONS (TOTAL C)				

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2039 2023

REPORT EN ARRIERE DES DEFICITS

(Article 220 quinquies du code général des impôts)

BOLUDA LE HAVRE

I - Identification de l'entreprise

Activités exercées (Déclarer l'activité principale en premier) _____

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés [X]

II - Option formulée lors du dépôt de la déclaration de résultats

Le soussigné (Nom/Dénomination) :

_____

déclare que l'entreprise désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résulats, pour le report en arriére :

1 - du déficit [ ]

2 - du déficit d'ensemble dugroupe (art. 223 A du CGI) [ ]

Exercice au cours duquel a été constaté le déficit : ouvert le : _____ clos le : _____

Montant du déficit reporté en arrière (cf. ligne 15) [ ]

1. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION			**Exercice N-1**	
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	27,5%	26,5%	15%
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2			
Calcul du bénéfice exclu				
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3			
Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt				
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4			
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5			
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6			
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7			
Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt				
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8			
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9			
Ligne 9 x [ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2)	10			
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11			
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12			
2. IMPUTATION DU DÉFICIT				
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13			
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14			
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)		15		
3. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT				
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le* : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		16		
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)		17		
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)		18		
4. MONTANT DE LA CRÉANCE				
Totalisation des sommes portées ligne 14		19		
5. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS				
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu parla société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N :		20		

*(report de la ligne XJ du tableau n°2058-A ou ligne 354 du tableau n°2033-B)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2036 BIS 2023

SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS
Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés

Dénomination de l'entreprise : BOLUDA LE HAVRE

Numéro SIRET : 36850070800020

Déclarant :

Date : _____ Nom du signataire : _____

Lieu : _____ Qualité du signataire : _____

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète)		Location mobilières et immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations
	1	2	3	4	5	6

Nombre Total de parts		**TOTAL** *(y compris extensions)*				

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortissements	Total par associé
	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts, taxes et versements assimilés	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance	Charges financières		
				Salaires et appointements	Congé payés				
	7	8	9	10	11	12	13	14	15

TOTAL *(y compris ext.)*									

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

SOCIÉTÉS CIVILES DE MOYENS

DGFiP N° 2036 BIS 2023

Déclaration complémentaire des sociétés civiles de moyens qui ont opté pour l'imposition d'après leur bénéfice réel et groupements assimilés

Extension

BOLUDA LE HAVRE

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIES		Achats	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Nombre de parts	Nom, prénom, profession, lieu principal d'exercice de la profession (adresse complète)		Location mobilières et immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations
	1	2	3	4	5	6
Nombre Total de parts		**TOTAL**				
		SOMME DES EXTENSIONS				

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS (suite du tableau)

Associés	AUTRES CHARGES EXTERNES			CHARGES DE PERSONNEL				Amortissements	Total par associé
	Transports de biens	Autres charges externes	Impôts, taxes et versements assimilés	Rémunérations		Congé payés sécurité sociale et de prévoyance	Charges financières		
				Salaires et appointements	Congé payés				
	7	8	9	10	11	12	13	14	15
TOTAL									
SOMME DES EXTENSIONS									

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2904 2023

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Dénomination : SASU BOLUDA LE HAVRE

Adresse 0000 ROUTE DU MOLE CENTRAL LE HAVRE 76600

N° Siren 368500708

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'évenement entraînant la fin du report	Date de l'évenement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

(1) Préciser la nature du lien de dépendance suivant la codification suivante : :
E - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social
D - Exercice de fait du pouvoir de décision
T - Détention directe ou indirecte de la majorité du capital social et/ou exercice de fait d'un pouvoir de décision sous le contrôle d'une même tierce personne

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

DGFiP N° 2904 2023

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIÉTÉS LIÉES

Extension

BOLUDA LE HAVRE

I - MOINS-VALUES REALISÉES AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination		E	D	T						

II - MOINS-VALUES ANTÉRIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire Siren, dénomination, adresse	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire (1)			Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination		E	D	T			

III - MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'évenement entraînant la fin du report	Date de l'évenement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2464 2023
DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DETERMINATION ET SUIVI DES CHARGES FINANCIERES NETTES NON ADMISES EN DEDUCTION ET DES CAPACITES DE DEDUCTION INEMPLOYEES EN REPORT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 BIS DU CGI

À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

Dénomination : BOLUDA LE HAVRE

SIRET : 36850070800020

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 %	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
- Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	(i Quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (ibis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2468 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : BOLUDA LE HAVRE

SIRET : 36850070800020

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

	1	2	3	4	5
	Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice
A					
B					
C					
D					
E					
F					
G					
H					
I					
J					
K					
L					

	6	7	
		Résultat net imposable à taux réduit	
	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
A			
B			
C			
D			
E			
F			
G			
H			
I			
J			
K			
L			
TOTAL			

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFiP N° 2468 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

DETERMINATION DU RESULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILES IMPOSABLE A TAUX REDUIT

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

Dénomination : BOLUDA LE HAVRE

SIRET : 36850070800020

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net d'ensemble imposable à taux réduit sous agrément
TOTAL	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

)GFiP N° 2069-RCI 2023

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Néant : X

PME au sens communautaire

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du grou
y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre X

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés
(y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

BOLUDA FRANCE 3 QUAI DE LA JOLIETTE MARSEILLE 13002 N° SIREN 843386459

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 1 de la page E2069RCI1	

Réduction d'impôt en faveur du mécenat	
Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
- dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du tra	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Report du TOTAL 2 de la page E2069RCI1	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

BOLUDA LE HAVRE

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Réduction d'impôt au titre du mécénat	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés et et crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Crédits d'impôts en faveur de la recherche collaborative	
Crédits d'impôts en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	
Autres crédits d'impôts	

TOTAL	

Total Autres crédits d'impots	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE
(Suite)

BOLUDA LE HAVRE

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	

TOTAL	

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales	

TOTAL	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DocuSign Envelope ID: F71E857D-A1C4-4BA0-AC6D-4568185AB453

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

)GFiP N° 2069-RCI 2023

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV – MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		SIREN ou RNA	Nom et adresse	SIREN ou RNA	Nom et adresse	

	TOTAL

	SOMME DES EXTENSIONS

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Boluda du Havre

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique
Boluda du Havre
Route du Môle Central
76600 Le Havre

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Boluda du Havre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 12 « Capitaux propres » de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne le soutien financier accordé par la société mère justifiant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais statutaires.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Thierry Charron

BOLUDA LE HAVRE

ROUTE DU MOLE CENTRAL
76600 LE HAVRE

Siret : 36850070800020

RAPPORT ANNUEL 2022

SOMMAIRE

BILAN ACTIF ... 3
BILAN PASSIF ... 4
COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1) ... 5
COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2) ... 6
Préambule sur les règles et méthodes comptables ... 7
1. Présentation de BOLUDA LE HAVRE (la société) ... 7
2. Principes, règles et méthodes comptables ... 8
2.1 Immobilisations corporelles ... 8
2.2 Immobilisations incorporelles ... 9
2.3 Immobilisations financières ... 9
2.4 Test de dépréciation sur l'actif immobilisé ... 10
2.5 Stocks et en-cours ... 10
2.6 Disponibilités et valeurs mobilières de placement ... 10
2.7 Créances d'exploitation ... 10
2.8 Risque de non-recouvrement ... 10
2.9 Autres passifs à long terme ... 10
2.10 Avantages accordés au personnel ... 10
2.11 Intégration fiscale ... 11
3. Immobilisations incorporelles et corporelles ... 12
4. Immobilisations financières ... 13
5. Créances d'exploitation ... 13
6. Dettes (financière, exploitation et autres dettes) : ... 14
7. Provisions ... 15
8. Chiffre d'affaires ... 16
9. Résultat financier ... 16
10. Résultat exceptionnel ... 17
11. Impôts sur les bénéfices ... 17
12. Capitaux propres ... 17
13. Transferts de charges ... 19
14. Engagements financiers ... 19
15. Transactions avec des entreprises liées ... 20
16. Effectifs moyens ... 20
17. Identité de la société mère ... 20

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Note	BRUT	Amortis. et provisions	NET 2022	EXERCICE N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE (TOTAL I)					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	(3)	**46 474,99**	**46 474,99**		
Fonds commercial		**15 244,90**		**15 244,90**	15 244,90
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Sous total des immobilisation incorporelles		**61 719,89**	**46 474,99**	**15 244,90**	15 244,90
Terrains					
Constructions	(3)	**38 673,30**	**14 162,19**	**24 511,11**	2 656,57
Installations techniques, mat. et outillage industriels	(3)	**316 151,25**	**252 559,22**	**63 592,03**	80 660,04
Autres immobilisations corporelles	(3)	**56 435,93**	**51 984,12**	**4 451,81**	5 838,99
Immobilisations en cours	(3)	**3 324,82**		**3 324,82**	11 670,00
Avances et acomptes					
Sous total des immobilisations corporelles		**414 585,30**	**318 705,53**	**95 879,77**	100 825,60
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations	(4)	**2 000,00**		**2 000,00**	2 000,00
Créances rattachées à des participations	(4)				
Autres titres immobilisés					
Prêts	(4)				
Autres immobilisations financières		**1 461 344,30**		**1 461 344,30**	1 102 042,97
Sous total des immobilisations financières		**1 463 344,30**		**1 463 344,30**	1 104 042,97
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (TOTAL II)		**1 939 649,49**	**365 180,52**	**1 574 468,97**	1 220 113,47
Matières premières, approvisionnements		**619 132,22**		**619 132,22**	385 750,78
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Sous total des stocks		**619 132,22**		**619 132,22**	385 750,78
Avances et acomptes versés sur commandes		**6 032,68**		**6 032,68**	49 807,56
Clients et comptes rattachés	(5)	**3 539 967,44**	**14 766,88**	**3 525 200,56**	1 820 827,81
Autres créances	(5)	**22 788 684,36**		**22 788 684,36**	12 197 759,68
Capital souscrit et appelé, non versé					
Sous total des créances		**26 334 684,48**	**14 766,88**	**26 319 917,60**	14 068 395,05
DISPONIBILITES ET DIVERS					
Valeurs mobilières dont actions propres :					
Disponibilités		**1 439,83**		**1 439,83**	1 216,22
Charges constatées d'avance		**186 359,82**		**186 359,82**	1 404,17
Sous total disponibilités et divers		**1 439,83**		**1 439,83**	1 216,22
ACTIF CIRCULANT (TOTAL III)		**27 141 616,35**	**14 766,88**	**27 126 849,47**	14 456 766,22
Frais d'émission d'emprunt à étaler (total IV)					
Primes de remboursement des obligations (total V)					
Ecarts de conversion actif (total VI)					
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)		**29 081 265,84**	**379 947,40**	**28 701 318,44**	15 676 879,69

BILAN PASSIF

RUBRIQUES		Note	NET 2022	EXERCICE N-1
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel Dont versé :	**38 112,25**	(12)	**38 112,25**	38 112,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		(12)		
Écarts de réévaluation				
Réserve légale		(12)	**3 811,23**	3 811,23
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			**8 884 704,32**	8 884 704,32
Report à nouveau		(12)	**(13 415 374,05)**	(18 826 503,37)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(12)	**52,00**	(4 342 470,68)
Total situation nette		(12)	**(4 488 694,25)**	(14 242 346,25)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES (TOTAL I)			**(4 488 694,25)**	(14 242 346,25)
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES (TOTAL II)				
Provisions pour risques			**336 625,00**	377 014,66
Provisions pour charges			**5 647 309,00**	4 855 834,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (TOTAL III)			**5 983 934,00**	5 232 848,66
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		(6)		905,09
Emprunts et dettes financières divers		(6)		
Sous total dettes financières				905,09
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		(6)	**1 210 701,61**	13 349 196,57
Dettes fiscales et sociales		(6)	**5 361 503,06**	4 996 550,89
Sous total dettes d'exploitations			**6 572 204,67**	18 345 747,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		(6)		
Autres dettes		(6)	**20 633 874,02**	6 333 023,45
Sous total dettes diverses			**20 633 874,02**	6 333 023,45
COMPTES DE REGULARISATION : Produits constatés d'avance				6 701,28
DETTES (TOTAL IV)			**27 206 078,69**	24 686 377,28
Ecarts de conversion passif (total V)				
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)			**28 701 318,44**	15 676 879,69

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)

RUBRIQUES	FRANCE	EXPORT	Note	Exercice 2022	Exercice N-1
Vente de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	**128 961,34**	**29 804 278,85**	(8)	**29 933 240,19**	24 177 061,19
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**128 961,34**	**29 804 278,85**		**29 933 240,19**	24 177 061,19
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				**103 823,09**	97 200,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			(14)	**1 053 176,75**	2 137 798,91
Autres produits				**14 251 495,00**	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (TOTAL I)				**45 341 735,03**	26 412 060,10
Achat de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				**3 027 331,59**	1 792 870,94
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				**(233 381,44)**	(149 940,09)
Autres achats et charges externes				**11 439 290,28**	12 688 780,66
Sous total des charges externes				**14 233 240,43**	14 331 711,51
Impôts, taxes et assimilés				**440 056,78**	379 206,95
Sous total des impôts, taxes et assimilés				**440 056,78**	379 206,95
Salaires et traitements				**11 983 463,24**	11 424 600,89
Charges sociales				**3 278 733,48**	2 960 395,88
Sous total charges de personnel				**15 262 196,72**	14 384 996,77
Dotations aux amortissements sur immobilisations				**49 320,58**	47 838,35
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges				**1 327 309,00**	1 312 834,00
Sous total dotations d'exploitation				**1 376 629,58**	1 360 672,35
Autres charges d'exploitations				**14 091 354,70**	17 856,00
Sous total des autres charges d'exploitations				**14 091 354,70**	17 856,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (TOTAL II)				**45 403 478,21**	30 474 443,58
RESULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL I + TOTAL II)				**(61 743,18)**	(4 062 383,48)

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)

RUBRIQUES	Note	Exercice 2022	Exercice N-1
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (total III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (total IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	(9)	**11 516,46**	8 128,50
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (TOTAL V)		**11 516,46**	8 128,50
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	(9)	**14 152,75**	12 666,78
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (TOTAL VI)		**14 152,75**	12 666,78
RESULTAT FINANCIER (V – VI)	(9)	**(2 636,29)**	(4 538,28)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		**(64 379,47)**	(4 066 921,76)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	(10)	**31 925,37**	23 039,19
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**1 012,50**	
Reprises sur provisions et transferts de charges		**43 802,66**	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		**76 740,53**	23 039,19
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(10)	**8 896,06**	1,11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(10)	**3 413,00**	298 587,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		**12 309,06**	298 588,11
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	**(10)**	**64 431,47**	(275 548,92)
Participation des salariés aux résultats (total IX)			
Impôts sur les bénéfices (total X)	(11)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		**45 429 992,02**	26 443 227,79
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		**45 429 940,02**	30 785 698,47
BENEFICE ou PERTE (Total des produits – total des charges)		**52,00**	(4 342 470,68)

Préambule sur les règles et méthodes comptables

1. Présentation de BOLUDA LE HAVRE (la société)

L'annexe du bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2022** dont le total bilan est de **28 701 318,44 €** et le résultat de l'exercice dégage un bénéfice de **52,00 €**. L'exercice fiscal a une durée de 12 mois recouvrant la période du **01/01/2022 au 31/12/2022**.

1.1 Mise à disposition de la flotte de remorqueurs et gestion de la trésorerie

La Société affrète les remorqueurs qu'elle exploite auprès du groupe Boluda en fonction de ses besoins opérationnels. De la même façon, la trésorerie du groupe est gérée en pool.

1.2 Evènements significatifs de l'exercice

1.2.1 Mise à disposition de la flotte de remorqueurs et gestion de la trésorerie

La Société affrète les remorqueurs qu'elle exploite auprès du groupe Boluda en fonction de ses besoins opérationnels. De la même façon, la trésorerie du groupe est gérée en pool.

1.2.2 Covid19

Une grande majorité de la planète se trouve confrontée aujourd'hui à une épidémie virale liée au Covid19.

Des mesures drastiques ont été adoptées par bon nombre de gouvernements afin d'endiguer la propagation de ce virus, dont l'une a résidé dans l'interdiction temporaire d'exercice de certaines professions ou commerces, et dont une autre a obligé au confinement des populations à leur domicile.

Ces dispositions ont eu des répercussions très sensibles sur l'activité économique des entreprises et sur la consommation des entreprises et des ménages.

Parmi toutes solutions offertes par l'État pour tenter de minimiser l'impact de cette situation, la Société a utilisé le dispositif de l'étalement du paiement des charges sociales et fiscales. Au **31/12/2022**, notre entité était à jour de ses cotisations.

A noter que la Société n'a pas eu recours au PGE (prêt garanti par l'Etat).

1.2.3 Risques environnementaux et climatiques

Dans l'ensemble de ses activités, la Société tient compte des lois sur la protection de l'environnement ("lois environnementales").

La Société a pris les mesures nécessaires pour protéger et améliorer l'environnement et minimiser, le cas échéant, l'impact environnemental de ses opérations, dans le respect de la législation environnementale en vigueur.

Au cours des années 2021 et **2022**, la Société n'a réalisé aucuns investissements environnementaux et n'a engagé aucune dépense importante pour la protection et amélioration de l'environnement.

Aucune provision pour risques et charges climatiques ou environnementaux n'a été jugé nécessaire à la clôture de l'exercice **2022**.

1.2.4 Guerre en Ukraine

La société ne constate pas d'impacts significatifs en lien avec la guerre en Ukraine, celle-ci n'intervenant pas sur le marché russe. Les évènements particuliers nés de la situation en Ukraine et aux conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie sont sans effet sur les comptes arrêtés au 31/12/2022.

1.3 Evènements postérieurs de l'exercice

A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun évènement post-clôture qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans les états financiers proposés.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers annuels de **BOLUDA LE HAVRE** pour l'exercice clos le **31/12/2022** et 2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce ainsi que du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

De plus, les états financiers ont été élaborés dans le respect des principes d'établissement des comptes annuels et conformément aux règles de bases suivantes :

- Image fidèle
- Comparabilité et continuité d'exploitation
- Régularité et sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Enfin, il a été fait application des dispositions particulières du plan comptable professionnel des Transports Maritimes présenté par le Comité Central des Armateurs de France et approuvé par le Conseil National de la Comptabilité (avis de conformité n°17).

Les principes, règles et méthodes comptables détaillés ci-après ont été appliqués de manière uniforme aux exercices précédents.

2.1 Immobilisations corporelles

Règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs

Le règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002, applicable à compter du 1er janvier 2005, impose des nouvelles règles concernant les amortissements et les dépréciations d'actifs. La nouvelle méthode a été appliquée de manière rétrospective.

Approche par composant

En application de la position des Armateurs de France qui définit le navire comme unité indivisible, il a été décidé que les navires seraient composés d'un unique composant structure.

Base amortissable

Le règlement ANC n° 2014-03, dans son article 214-3, définit le montant amortissable d'un actif comme étant la valeur brute d'une immobilisation sous déduction de sa valeur résiduelle. Les nouvelles règles érigent en principe permanent de tenir compte de la valeur résiduelle (pour autant qu'elle soit significative et mesurable), ou valeur vénale, à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

Pour les immeubles et les autres immobilisations, la valeur résiduelle est considérée comme étant nulle.

Amortissement

Afin de se conformer à la règle fiscale de l'amortissement minimal (linéaire), à hauteur de la différence entre amortissement comptable et amortissement fiscal minimal, l'Administration fiscale autorise l'entreprise à comptabiliser un amortissement dérogatoire.

Selon l'Administration fiscale, la base amortissable reste le coût d'entrée du bien non minoré de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire égal à la différence entre la dotation aux amortissements comptables et la dotation admise fiscalement est constaté. Cet amortissement dérogatoire sera repris en produit lors de la cession du bien.

Les durées d'amortissement correspondent à la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation, cette durée pouvant être différente de la durée d'usage fiscalement admise. Le montant amortissable de tout actif est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle.

Les méthodes d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Logiciels	12 mois	Linéaire
Constructions	30 ans	Linéaire
Agencements et aménagements	10 ans	Linéaire
Matériels et outillages	5 ans	Dégressif
Remorqueurs	8 ans	Linéaire avec dérogatoire
Matériel informatique	4 ans	Dégressif
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

2.2 Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles est constituée de leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles concernent des logiciels informatiques à usage interne. Les logiciels acquis ou créés par la Société sont amortis sur une durée de trois ans suivant le mode linéaire.

2.3 Immobilisations financières

La nécessité d'une dépréciation des titres de participation est déterminée par la revue de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs dégagés par la filiale et son niveau d'actif net.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale.

2.4 Test de dépréciation sur l'actif immobilisé

La Société examine, à la date de clôture, les événements ou les modifications de circonstances susceptibles d'avoir conduit à une dépréciation des éléments constituant son actif immobilisé, comprenant, notamment, les immobilisations corporelles et incorporelles. Lorsque le montant le plus élevé de la valeur des flux de trésorerie prévisionnels actualisés et de la valeur probable de réalisation de ces actifs est inférieur à la valeur nette comptable du bien concerné, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence.

2.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré pour les matières premières et au coût de production pour les encours et les produits finis.

Pour les produits finis, lorsque le coût de production est supérieur au tarif en vigueur à la date de l'inventaire, une dépréciation est constatée afin de ramener la valeur des stocks à leur valeur nette de réalisation.

2.6 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités de la Société sont composées de placements liquides dont l'échéance à la date d'acquisition ou résiduelle ne dépasse pas trois mois.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées globalement au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2.7 Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale quelle que soit leur date d'échéance. Il n'est pas procédé à l'actualisation de ces éléments même en l'absence d'intérêts attachés.

Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur de réalisation nette, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à leur valeur nominale.

2.8 Risque de non-recouvrement

La base de la clientèle de la Société est composée pour l'essentiel par des filiales du groupe Boluda. Aucun de ces clients pris individuellement ne représente une part significative du chiffre d'affaires global. Par ailleurs, la Société intervient sur une zone géographique diversifiée, ce qui réduit les risques pays.

2.9 Autres passifs à long terme

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux litiges et aux autres obligations.

La provision pour grosses réparations est rendue nécessaire par la réglementation maritime relative au maintien des permis de navigation de nos unités ; elle est calculée par référence aux coûts prévus des travaux de grosses réparations imposés dans le futur, en fonction du temps écoulé depuis le dernier arrêt technique par rapport au temps restant à courir jusqu'à la prochaine visite de reclassification, dans le respect des recommandations « constructeur » (heures de marche moteur) et recommandations de notre organisme de certification.

2.10 Avantages accordés au personnel

Ils comprennent notamment les indemnités de départ à la retraite, les médailles du travail, l'intéressement et la participation.

INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE (IAS 19)

A leur départ à la retraite, les employés de la Société perçoivent une indemnité conforme à la Loi et à la convention collective en vigueur. L'estimation de ces engagements est réalisée par un organisme extérieur indépendant ; elle tient compte de paramètres propres à chaque salarié (date d'entrée, ancienneté, …), et d'hypothèses actuarielles reflétant les meilleures estimations du Groupe en matière de revalorisation prévisionnelle des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ en retraite et de taux de mortalité. Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux, mais sont mentionnées dans les engagements hors bilan.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 13 juillet 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

L'estimation est réalisée par le cabinet Towers Watson.

Les hypothèses actuarielles retenues à la clôture sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	31 Décembre 2022
Taux d'actualisation	3,75%
Taux d'inflation	2,00%
Taux d'augmentation des salaires	2,00%
Age de départ à la retraite	
- Marins	55 ans
- Sédentaires	62 ans

MEDAILLES DU TRAVAIL

Dans le cadre des règles sur les passifs, une provision pour médailles du travail correspondant aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise est constituée.

INTÉRESSEMENT

L'objectif de l'accord d'intéressement est de faire participer l'ensemble du personnel au développement de l'entreprise. Dans cette perspective, il a été décidé de partager, entre l'entreprise et le personnel, les gains qui pourront être réalisés compte tenu à la fois d'une efficacité accrue des salariés et d'une organisation plus performante de l'entreprise.

Un nouvel accord d'intéressement est applicable à compter du 1er janvier 2020 et pour une durée de trois exercices.

PARTICIPATION

Les sommes dues au titre de la participation sont soit versées directement au salarié s'il en fait la demande, soit bloquées pendant 5 ans auprès d'un organisme gestionnaire des droits (sauf cas de déblocage anticipé).

2.11 Intégration fiscale

Conformément aux dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts, la société BOLUDA FRANCE qui détient 100 % du capital de **BOLUDA LE HAVRE**, a décidé de se constituer tête de groupe à compter du 1er janvier 2019. Par lettre recommandée avec accusé de réception du 5 avril 2019, notre Société a donné son accord formel pour l'application du régime de l'intégration fiscale.

3 Immobilisations incorporelles et corporelles

Le montant des valeurs brutes et des amortissements cumulés au **31/12/2022** pour les immobilisations incorporelles et corporelles se présente comme suit (en euros) :

RUBRIQUES	BRUT Exercice 2022	Amortissements	Net	Net Exercice 2021
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, logiciels et droits similaires	46 474,99	46 474,99		
Fonds commercial	15 244,90		15 244,90	15 244,90
Autres immobilisations incorporelles				
Av. et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**61 719,89**	**46 474,99**	**15 244,90**	**15 244,90**
Terrains				
Constructions	38 673,30	14 162,19	24 511,11	2 656,57
Installations techniques, matériel et outillage industriels	316 151,25	252 559,22	63 592,03	80 660,04
Autres immobilisations corporelles	56 435,93	51 984,12	4 451,81	5 838,99
Immobilisations en cours	3 324,82		3 324,82	11 670,00
Avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**414 585,30**	**318 705,53**	**95 879,77**	**100 825,60**
TOTAL GENERAL	**476 305,19**	**365 180,52**	**111 124,67**	**116 070,50**

La **variation des immobilisations** incorporelles et corporelles en valeurs brutes s'analyse comme suit (en euros) :

RUBRIQUES	A l'ouverture de Exercice 2022	Acquisitions, apports	Cessions et mises au rebus	A la clôture de Exercice 2022
Frais d'établissement et de développement				
Concessions, brevets, logiciels et droits similaires	62 455,89		736,00	61 719,89
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**62 455,89**		**736,00**	**61 719,89**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	28 438,70	24 048,93	13 814,33	38 673,30
Instal. gén., agence. et aménagement des constructions				
Instal. techniques, matériels et outillages industriels	287 480,25	28 671,00		316 151,25
Installations générales, agencements, amén. divers	17 202,22			17 202,22
Matériel de transport	8 533,18		8 533,18	
Matériel de bureau et mobilier informatique	41 515,29		2 281,58	39 233,71
Emballages récupérable et divers				
Immobilisations corporelles en cours	11 670,00	34 414,75	42 759,93	3 324,82
Avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**394 839,64**	**87 134,68**	**67 389,02**	**414 585,30**
TOTAL GENERAL	**457 295,53**	**87 134,68**	**68 125,02**	**476 305,19**

La **variation des amortissements** sur la période s'analyse comme suit (en euros) :

RUBRIQUES	Ouverture Exercice 2022	Dotations	Reprises	Clôture Exercice 2022

Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Concessions, brevets, logiciels et droits similaires	47 210,99		736,00	46 474,99
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**47 210,99**		**736,00**	**46 474,99**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	25 782,13	2 194,39	13 814,33	14 162,19
Instal. gén., agence. et aménagement des constructions				
Instal. techniques, matériels et outillages industriels	206 820,21	45 739,01		252 559,22
Installations générales, agencements, amén. divers	15 927,97	445,98		16 373,95
Matériel de transport	8 533,18		8 533,18	
Matériel de bureau et mobilier informatique	36 950,55	941,20	2 281,58	35 610,17
Emballages récupérable et divers				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**294 014,04**	**49 320,58**	**24 629,09**	**318 705,53**
TOTAL GENERAL	**341 225,03**	**49 320,58**	**25 365,09**	**365 180,52**

4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières inscrites à l'actif, se détaillent comme suit (en euros) :

	2022	2021
Titres Cogerem	2 000	2 000
Dépôts versés	2 507	3 727
Fond de garantie EUROFACTOR	1 458 837	1 098 316
Valeur brute	**1 463 344**	**1 104 043**
Dépréciation des immobilisations financières	-	-
Valeur nette	**1 463 344**	**1 104 043**

5 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit (en euros) :

ACTIF CIRCULANT	31 décembre 2022	31 décembre N-1
Clients douteux ou litigieux	14 766,88	14 766,88
Autres créances clients	3 525 200,56	1 820 827,81
Créances représentatives de titres prêtés		
Personnel et comptes rattachés	22 592,26	14 939,48
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		16 295,36
Impôts sur les bénéfices		
Taxe sur la valeur ajoutée	141 245,24	102 076,04
Autres impôts, taxes et versements assimilés		
Divers		
Groupe et associés	22 254 070,73	9 832 218,55

Débiteurs divers	370 776,13	2 232 230,25
Total des créances – Actif circulant	**26 328 651,80**	**14 033 354,37**
Dépréciation des créances	14 766,88	14 766.88
TOTAL DES CREANCES	**14 018 587**	**12 554 366**

Il n'existe pas de créance dont l'échéance soit supérieure à un an.

Les créances d'exploitation « Groupe et associés » correspondent pour l'essentiel à une avance en compte courant consentie par Boluda Francia et résultant de cessions de créances groupe.

Les produits à recevoir se détaillent comme suit (en euros) :

Produits à recevoir	Exercice 2022
INTERETS COURUS A RECEVOIR	**724,50**
SINISTRES A RECOUVRIR	**363 488,38**
INDEMNITES A RECUPERER AUPRES DU PERSONNEL	**4 018,12**
TOTAL	**368 231,00**

6 Dettes (financière, exploitation et autres dettes) :

Les dettes s'analysent comme suit (en euros) :

ETAT DES DETTES	31 décembre 2022	31 décembre N-1
Emprunts obligatoires convertibles		
Autres emprunts obligatoires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit		
- A un an maximum		905,09
- A + de un an		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 210 701,61	13 349 196,57
Personnel et comptes rattachés	3 462 139,05	3 328 809,55
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 637 336,37	1 439 877,79
Impôts sur les bénéfices		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 148,97	5 620,98
Obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	250 878,67	222 242,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Groupe et associés	14 091 354,70	
Autres dettes	6 542 519,32	6 333 023,45
Dette représentative de titres empruntés		
Produits constatés d'avance		6 701,28
TOTAL DES DETTES	**27 206 078,69**	**24 686 377,28**

Les dettes d'exploitation sont exigibles à moins d'un an.
Les charges à payer se détaillent comme suit :

Charges à payer	Exercice 2022

CONTRIBUTION LOGEMENT	**45 803,34**
ORGANIC	**23 673,00**
TAXE SUR VEHICULES STES	**776,00**
AUTRE IMPOTS ET TAXES	**1 707,00**
CHG FISC S/CONGES A PAYER	**1 919,07**
FOURNISSEURS - PROVISIONS AUTOMATIQ	**194 825,44**
FOURNISSEURS - PROVISIONS MANUELLES	**659 898,66**
RABAIS,REMISES,RISTOURNES A ACCORDE	**6 542 519,32**
INTERESSEMENT DU AUX SALARIES	**698 539,00**
PROVISIONS CP NAVIGANTS	**2 373 231,04**
PROVISIONS CP SEDENTAIRES	**90 097,28**
PROVISIONS 13EME MOIS	**45 977,73**
CHARGES A PAYER SUR FRAIS DE PERSON	**150 862,52**
CH SOC/CONGES A PAYER NAVIGANTS	**888 342,59**
CHG SOC S/CONGES A PAYER SEDENTAIRE	**40 976,83**
CHARGES SOCIALES SUR 13E MOIS A PAY	**6 806,66**
CHARGES A PAYER SUR FRAIS DE PERSON	**22 196,54**
TAXE APPRENTISSAGE	**16 883,21**
CET	**42 006,00**
TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	**14 152,88**
TOTAL	**11 861 194,11**

7 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit (en euros) :

Rubriques	Montant début Exercice 2022	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice 2022
Provisions pour litiges	**377 014,66**	**3 413,00**	**43 802,66**	**336 625,00**
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	**122 734,00**	**92 587,00**	**122 734,00**	**92 587,00**
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	**4 695 000,00**	**1 205 000,00**	**375 000,00**	**5 525 000,00**
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	**38 100,00**	**29 722,00**	**38 100,00**	**29 722,00**
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**5 232 848,66**	**1 330 722,00**	**579 636,66**	**5 983 934,00**

8 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires au **31/12/2022** se répartit comme suit (en milliers d'euros) :

	31 décembre 2022				
	Remorquage	Assistances	Autres	Total	31 décembre 2021
Chiffre d'affaires :					
France	24 116	-	61	24 177	21 623
Export	-	-	-	-	-
Total	**24 116**	**-**	**61**	**24 177**	**21 623**

9 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit (en euros) :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	**11 516,46**	8 128,50
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**11 516,46**	8 128,50

Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	**14 152,75**	12 666,78
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**14 152,75**	12 666,78

RESULTAT FINANCIER	**(2 636,29)**	(4 538,28)

10 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit (en euros) :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice N-1
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	**31 925,37**	23 039,19
Produits exceptionnels sur opérations en capital	**1 012,50**	
Reprises sur provisions et transferts de charges	**43 802,66**	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**76 740,53**	23 039,19

Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	**8 896,06**	1,11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	**3 413,00**	298 587,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**12 309,06**	298 588,11

RESULTAT EXCEPTIONNEL	**64 431,47**	(275 548,92)

11 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt exigible selon la déclaration fiscale de la Société a été ventilée en affectant les réintégrations et les déductions selon leur comptabilisation.

Rubriques	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat net Exercice 2022	Résultat net Exercice N-1
Résultat courant	**(64 379,47)**		**(64 379,47)**	(4 066 921,76)
Résultat exceptionnel	**64 431,47**		**64 431,47**	(275 548,92)
Résultat intégration fiscale				
Participation des salariés				
Créances d'impôts				
TOTAL AVANT IMPOTS	**52,00**		**52,00**	(4 342 470,68)

12 Capitaux propres

Au 31/12/2022, les capitaux propres de la Société BOLUDA LE HAVRE sont inférieurs à la moitié du capital social. Le groupe Boluda confirme son intention de soutenir sa filiale pendant au moins 12 mois à compter de la date d'établissement de ces comptes.

La variation des capitaux propres sur les exercices 2022 et 2021 s'analyse comme suit :

✓ **Variation des capitaux propres**

	Capital	Primes	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions règlementées	Total
Au 31 décembre 2020	**38 112**		**3 811**	**8 884 704**	**-12 707 268**	**-6 119 235**		**-9 899 876**
Souscription au capital								
Augmentations de capital								
Affectation du résultat de l'exercice précédent					-6 119 235	6 119 235		
Résultat de l'exercice						-4 342 471		-4 342 471
Au 31 décembre 2021	**38 112,25**		**3 811,23**	**8 884 704,32**	**(18 826 503,37)**	**(4 342 470,68)**		**(14 242 346,25)**
Augmentations de capital	9 753 600,00							9 753 600,00
Diminution de capital	(9 753 600,00)				9 753 600,00			
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(4 342 470,68)	4 342 470,68		
Résultat de l'exercice						52,00		52,00
Au 31 décembre 2022	**38 112,25**		**3 811,23**	**8 884 704,32**	**(13 415 374,05)**	**52,00**		**(4 488 694,25)**

Par décision collective des associés du 14 octobre 2022 et afin de reconstituer ses capitaux propres, la Société a procédé à une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires suivie d'une réduction de capital par réduction du nombre d'action.

Composition du capital social :

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Réductions pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 500	640 000	640 000	15,24

13 **Transferts de charges**

Les transferts de charges au **31/12/2022** s'analysent comme suit :

Nature des transferts de charges	Montant
Sinistres à recouvrer	499 406
Avantages en nature	10 959
Formation (Agefos + autres)	
Entretien et réparation	
Total	**510 364**

14 **Engagements financiers**

Les engagements financiers au **31/12/2022** s'analysent comme suit :

		Total
Engagements reçus		**-**
Engagements donnés		**23 225 646**
Clause de retour à meilleure fortune	20 127 242	
Indemnités de départ à la retraite	3 098 404	

15 Transactions avec des entreprises liées

Les principales transactions avec les entreprises liées sont les suivantes (en euros) :

Postes du bilan	Entreprises liées	Financière Boluda	Cogerem	Boluda Francia	Boluda France	Boluda Dunkerque
Participations	2 000	-	2 000	-		-
Autres créances	22 254 071	21 223 061	-	-	1 031 010	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 543 200	-	442 279	-	14 073 955	26 966

Par ailleurs, la Société loue des remorqueurs coque nue auprès de la société Boluda France (5 879 273 euros en 2022). Les produits et charges d'intérêts sur compte courant ont représenté respectivement 11 407 euros et (0) euro.

16 Effectifs moyens

Catégories	Exercice 2022	Exercice N-1
Cadres	**5**	**5,00**
Ouvriers	**2**	**2,00**
Employés	**9**	**9,00**
Officiers	**76**	**76,00**
Marins	**74**	**73,00**
Total	**166**	**165**

17 Identité de la société mère

Les comptes de la Société sont consolidés par la société « Boluda France » dans les comptes de la société « Boluda Corporacion Maritima », suivant la méthode de l'intégration globale.